

Le journal de Peynier



**24 heures de Peynier :
une édition exceptionnelle**

Journal communal d'information



p 8



p 25



p 48



Au sommaire

Enfance	4
Bel âge	5
Cérémonies	8
Manifestations	10
Economie	13
Travaux	20
Environnement	25
Culture	32
Social Santé	40
Sports	45
Cadre de vie	48
Sécurité	52

numéro 39 - juin 2025

Directeur de publication : Christian Burle

Rédacteur en chef :
Stéphane Rapuzzi

Comité de rédaction :
Commission communication

Photos : Photothèque
Peynier

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 86 91 47 86

Dépôt légal juin 2025
ISSN : 2-914059-39-6

Naissances

Romane VASTEL	le 17 septembre 2024
Basile DUBOIS	le 8 décembre 2024
Lisa GARCIA	le 11 décembre 2024
Jasmine RODRIGUEZ	le 31 décembre 2024
Roméo ALALINARDE	le 16 janvier 2025
Nina SOULET	le 20 janvier 2025
Issei BOUTELET	le 16 février 2025
Liam FLAMENT	le 26 février 2025
Edouard TATTI	le 14 mars 2025
Cataleya ARQUIER	le 20 mars 2025
Milà THIAM	le 30 mars 2025
Elyo FERRANTE	le 23 avril 2025

Mariages

Vincent BENET et Aurore WILBRINK, unis le 5 octobre 2024
Samuel GIRAGOSSIAN et Caroline SGRILLI, unis le 30 décembre 2024
Christophe BELLINO et Stéphanie RAVEL, unis le 24 février 2025
Raymond MAR et Chantal DUROUCHEZ, unis le 12 avril 2025
Philippe MEYER et Catherine ZAPICO TERENTE, unis le 24 avril 2025
Frédéric DELAGE et Muriel PERNETTE, unis le 26 avril 2025

Décès

Roger BOUSQUET	le 12 septembre 2024
Maïta DUFOUR	le 5 novembre 2024
Anna MARCO veuve SERRA	le 8 novembre 2024
Denise PARIS veuve BOCCASSINI	le 8 novembre 2024
Guy MODESTI	le 4 décembre 2024
Marie-Françoise PEIRANO	le 22 février 2025
Maurice GASTAUD	le 25 février 2025
Roger RODIAC	le 27 mars 2025
Marcel CAUSAN	le 17 avril 2025



Edito

Peyniérennes, Peyniérens, Mes Chers Amis,

Chaque jour, nous mesurons la chance que nous avons d'habiter, ici, à Peynier un village où il fait bon vivre !

En cette période quelque peu chahutée politiquement, à l'avenir aux contours flous, la Commune reste la figure emblématique, la clé de voûte de la démocratie de proximité.

Elle demeure l'institution la plus respectée des Français et dans laquelle ils ont le plus confiance, car le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice,

sans intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun, dans la vie de tous les jours.

Demain, il est important que la Commune retrouve ses compétences que la loi sur les Métropoles lui a retirées afin de préserver sa liberté et son autonomie.

A Peynier, continuons de faire preuve d'un optimisme raisonné dans l'avenir et refusons le renoncement. Soyons unis et solidaires autour de projets communs tout en préservant notre cadre de vie. Tel est le sens de l'engagement de l'équipe municipale auprès des Peyniérens.

Dans un contexte national tendu, les collectivités locales font face à une réduction inédite de leurs ressources. A Peynier, grâce à des ressources générées par des investissements tels que la zone-projet "La Treille", nous pouvons continuer d'investir dans l'avenir.



Notre volonté d'agir pour les Peyniérennes et les Peyniérens reste intacte. Nous renforçons les politiques de solidarité, soutenons la vie associative, accompagnons la transition écologique, et garantissons un service public de qualité à chaque étape de la vie.

Durant cette dernière année de mandat, nous poursuivons nos investissements pour notre commune. Plusieurs domaines sont concernés : l'éclairage public avec le passage au 100% led, la rénovation du foyer des aînés, l'achèvement des travaux de la nouvelle médiathèque, l'aménagement du parvis du château, les voiries, les bâtiments, les espaces verts, l'amélioration des conditions de travail de nos agents,...

L'équipe municipale poursuit ses engagements : maintenir et développer les services, en menant des projets ambitieux mais raisonnés. Cette ambition s'appuie sur le soutien financier de nos principaux partenaires, que sont le Département 13 et la Métropole ainsi que l'État et la Région sur quelques projets. Avoir de l'ambition c'est bien, veiller à la bonne santé financière de la commune c'est essentiel. Mais sans ambition, une commune s'essouffle.

La volonté municipale, c'est aussi de favoriser les temps de partage et de convivialité avec toutes et tous, à travers des rendez-vous culturels et festifs. Beaucoup de belles manifestations sont à venir qui marqueront la saison estivale.

Je vous souhaite un bel été et d'agréables vacances.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Christian BURLE,
Maire de Peynier

Le cross annuel de l'école Jean-Jaurès : un défi relevé par 225 élèves



La Base de Loisirs de la Garenne a accueilli le cross annuel des élèves de l'école Jean Jaurès. Cette édition a rassemblé 225 jeunes coureurs, prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes dans une ambiance de compétition et de convivialité.



Les départs se sont succédés par niveau de classe, permettant à chaque groupe de se mesurer sur le parcours de 800 mètres, soigneusement balisé pour l'occasion. Les élèves de CP et de CE1 ont chacun réalisé un tour, tandis que les CE2 et CM1 ont redoublé d'efforts pour en parcourir deux. Les CM2, quant à eux, ont affronté un défi encore plus grand avec trois tours à compléter.

A l'issue de ces efforts, 15 médailles ont été remises aux trois premiers de chaque niveau de classe, récompensant les performances en or, argent et bronze, tant chez les filles que chez les garçons. La remise des prix a été un moment fort, où chacun a pu applaudir les exploits de ses camarades.

Cet événement sportif n'aurait pas été possible sans la coordination de l'intervenante en EPS, Anouk Saint-Jours, ainsi que l'implication des nombreux parents et grands-parents présents pour assurer la sécurité tout au long du parcours. Leur soutien a contribué à faire de cette course un véritable succès.

Au-delà des médailles, c'est un esprit d'effort et de dépassement de soi qui a animé les jeunes coureurs, tous unis par la même volonté de se surpasser. Félicitations à l'ensemble des participants pour leur engagement et leur énergie communicative, qui ont fait de ce cross une belle fête du sport à Peynier.



Un programme Sport Santé pour les seniors



Depuis la rentrée, la commune de Peynier a mis en place un programme Sport Santé gratuit destiné aux seniors de 60 ans et plus, afin de favoriser une reprise en douceur de l'activité physique.

Ce dispositif, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des participants, s'est déroulé du 21 janvier au 27 mai 2025. Les séances ont eu lieu tous les mardis matin, de 10h à 11h30, au Centre Socio-Culturel.

Ce programme, véritable passerelle vers une activité physique durable, a proposé 15 séances hebdomadaires gratuites de 1h30, incluant :

- 1h de gymnastique douce, avec des exercices ciblant le renforcement musculaire, l'endurance, l'équilibre, la souplesse et la relaxation ;
- 30 minutes consacrées aux ateliers discussion de sensibilisation et de prévention, un moment convivial pour échanger sur des thématiques liées à la santé, à la citoyenneté, à l'actualité ou encore de développement durable.

Afin de suivre les progrès des participants, des tests d'évaluation de la condition physique (endurance, force musculaire, équilibre, souplesse) adaptés au public ont été réalisés au début et à la fin du programme.



Santé, bien-être et lien social

Porté par le Centre Communal d'Action Sociale de Peynier en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé PACA et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ce projet a pour ambition de répondre aux besoins des seniors présentant des fragilités de santé.

Les objectifs principaux :

- Retrouver une meilleure condition physique, mentale et sociale ;
- Sensibiliser les participants aux bonnes pratiques en matière de santé ;
- Encourager une pratique régulière et pérenne de l'activité physique.

Ce programme a pour objectif de renforcer l'autonomie et le bien-être des pratiquants, pour vivre sereinement l'avancée dans l'âge.



Leï Très Pigno : des aînés toujours dynamiques !

Grâce à la volonté et à l'engagement de ses bénévoles, l'association "Leï Très Pigno" programme des animations variées tout au long de l'année. Retour en images sur quelques événements...

Le bel âge



Déguisements de rigueur pour le traditionnel aïoli des Cendres au centre Socio-Culturel



Une Saint-Valentin gourmande...



Devoir de mémoire : les élèves de Peynier au cœur de la cérémonie du 8 mai



Le 8 mai 2025, la commune de Peynier a célébré les 80 ans de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale. Une affluence rare, a marqué cette commémoration portée par une mobilisation exceptionnelle de la communauté éducative locale.

A l'initiative de la municipalité, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Jean Jaurès ont été invités à participer activement à cette cérémonie du souvenir. Sous l'impulsion de la directrice du Groupe Scolaire Jean Jaurès Sandrine Ventre, et avec l'engagement des enseignants Christelle Doglio, Marie Nicolas, Jean-Philippe Stelmaszyk et Laurent Helias, les élèves de CM1

et CM2 ont été au cœur de cette commémoration. En présence de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Trets, Pierre Blache, ils ont interprété une chanson en chorale, préparée avec soin et émotion, sous la direction de Christelle Doglio. Ils étaient accompagnés au violoncelle par Anne-Claire Choasson, musicienne à l'Opéra de Marseille et parent d'élève.



Retour sur l'exposition dédiée à Peynier dans la Seconde Guerre mondiale

A l'issue de la cérémonie, de nombreux Peyniérens ont prolongé ce moment de mémoire en visitant l'exposition "Peynier dans la Seconde Guerre mondiale, le Débarquement de Provence et la Libération", proposée par l'association Littéralis.



La cérémonie a débuté devant l'Hôtel de Ville, d'où le cortège s'est élancé jusqu'au monument aux morts. Le déroulé traditionnel a ensuite été respecté : Le Chant des partisans, la chorale des enfants de l'école, lecture du message officiel du ministre des Armées par Monsieur le Maire Christian Burle et dépôt de gerbe. La cérémonie s'est achevée par une Marseillaise entonnée à l'unisson par l'ensemble des participants. Dans son discours, Monsieur le Maire a tenu à rappeler que "le travail de mémoire est aussi un travail d'histoire", essentiel pour permettre aux jeunes générations de connaître leurs racines. Il a souligné l'importance de ne pas oublier, "surtout dans l'état du monde actuel, où les tensions et les divisions rappellent tragiquement ce que l'humanité a déjà traversé". Cette démarche de transmission, a-t-il insisté, est fondamentale pour construire une société éclairée, consciente de ses valeurs et de son passé. Cette commémoration 2025, pour les 80 ans de l'Armistice, restera sans doute dans les mémoires peyniérennes comme un moment fort de partage intergénérationnel. Plus qu'un simple hommage, cette cérémonie fut un moment d'unité, de réflexion et d'espoir.



Installée dans les salles d'exposition Vincent Roux du Château de Peynier, cette exposition a rencontré un vif succès.

A travers des documents d'archives, témoignages, photographies et objets d'époque, elle a permis de retracer la vie quotidienne à Peynier pendant la guerre, les répercussions locales du Débarquement de Provence, et les moments clés de la Libération.



Un travail de mémoire salué par le public, qui témoigne de l'intérêt des habitants pour l'histoire de leur commune et de leur attachement à la transmission.

La 2^{ème} Ronde des Saintes : un final prestigieux au Château de Peynier



Le samedi 19 octobre 2024, Peynier a eu le plaisir d'accueillir la 2^{ème} édition de la Ronde des Saintes, un événement automobile exceptionnel qui a enchanté passionnés de véhicules de collection et curieux.

Organisée par le Classic Sport 122 en collaboration avec l'association peyniéenne AGNOR (Alpine Gordini Non Oubliées Réunies), cette manifestation a mis à l'honneur les véhicules Renault et Alpine d'avant 1995.

Après un départ donné à la Base de Loisirs de la Garenne, les participants ont parcouru près de 180 kilomètres à travers les plus belles routes de la région. C'est en fin d'après-midi que les équipages ont fait leur entrée dans le cadre majestueux du Château de Peynier, offrant aux spectateurs un spectacle magnifique mêlant élégance automobile et patrimoine historique.

Le Château de Peynier, baigné par les lumières dorées de l'automne, a été le théâtre d'une exposition unique où chacun a pu admirer ces voitures mythiques dans une ambiance conviviale et festive.

La municipalité tient à remercier les organisateurs, les bénévoles et les nombreux visiteurs pour avoir contribué à la réussite de cette journée, et espère retrouver ces belles mécaniques sur nos routes lors d'une prochaine édition !





Le 31 octobre, Peynier a vibré sous l'effervescence de la fête d'Halloween avec une soirée mémorable organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Peynier, la Réserve Communale de Sécurité Civile, les Dorémi et l'Ifac. Pour cette seconde édition, le succès a été au rendez-vous : le village a littéralement été envahi par des hordes de petits et grands monstres, sorcières et créatures étranges venues en nombre pour célébrer Halloween dans les rues du village.

Immense succès pour la deuxième édition de la Halloween Party !

Les jeunes Peyniérens ont joué le jeu, arborant des déguisements aussi effrayants que créatifs. L'événement s'est déroulé principalement dans le centre historique, où les rues du Four, du Bari et de l'Eglise ont été métamorphosées en véritable "Rue de la Peur" pour l'occasion. Toiles d'araignées, squelettes et sorcières ont décoré les lieux, créant une ambiance aussi terrifiante que festive.

Le Cours a quant à lui été le théâtre d'une vente gourmande avec des gâteaux et friandises d'Halloween : cookies en forme d'araignées, guimauves fantômes, et autres sucreries délicieusement effrayantes ont ravi les participants, petits et grands.

Point d'orgue de cette soirée endiablée, le Bal des Monstres a rassemblé les jeunes du village au Centre Socio-Culturel dès 19h30 pour un concours de déguisement très attendu, animé par la Réserve Communale de Sécurité Civile. Danses, rires et frissons étaient au rendez-vous pour clôturer la fête en beauté, dans une ambiance conviviale et sécurisée.

Avec cette édition 2024 de la Halloween Party, les organisateurs ont confirmé le succès grandissant de cet événement devenu incontournable pour les habitants. Bravo à eux et aux participants pour cette soirée inoubliable qui a su réchauffer les cœurs en cette fin d'automne !



Un record d'affluence, une ambiance de folie et tout un village rassemblé autour d'un évènement devenu incontournable.

Les 24 Heures de Peynier : une 11^{ème} édition exceptionnelle !



Les 17 et 18 mai 2025, la Base de Loisirs de la Garenne a vibré au rythme de la 11^{ème} édition des 24 Heures de Peynier, un rendez-vous désormais ancré dans l'ADN sportif et festif de la commune. Organisée par l'association Les FADA, cette course hors normes a connu une fréquentation record, dépassant toutes les attentes !

Crée en 2009 par Eric Dijoux et Dominique Heyert, cette course d'ultra-endurance a été reprise quelques éditions plus tard par l'équipe des FADA. En 2024, sous l'impulsion et le pilotage de Nicolas Jullien (alors Vice-Président des FADA et responsable de l'évènement), soutenue par Rita Tumbarinu (Présidente des FADA), la compétition franchit un nouveau cap lors de sa 10^{ème} édition, où elle obtient un succès sans appel. Le pari est alors largement réussi... et cette 11^{ème} édition est venue confirmer l'engouement populaire autour de cet évènement qui met à l'honneur notre magnifique village de Peynier et son patrimoine forestier exceptionnel.

Les chiffres fous de l'édition 2025 :

- 272 coureurs, soit 75 coureurs de plus par rapport à 2024,
- Plus de 130 bénévoles mobilisés (davantage venus spontanément),
- 16 318 km parcourus (10 852 tours de 1,5 km),
- 88 coureurs solo sur 24h, 92 en relais (19 équipes),
- 54 coureurs solo sur 6h, 38 en relais (11 équipes),
- 1 demande en mariage sur le podium,
- 6 concerts, 1 soirée, des centaines de remerciements, 1 million de sourires,
- Une quarantaine d'enfants inscrits aux "24 minutes",
- 20 tables de pointage, 18 partenaires locaux,
- Et surtout... un nombre incalculable de spectateurs venus partager l'émotion de ce week-end unique.

Les grands gagnants 2025

24 Heures de Peynier :

- Féminin : Nelly Mauran (Runderful Friends) - 112 tours (168km)
- Masculin : Vincent Oliveros (Mistral Triath' Club) - 168 tours, (192 km)
- Relais : Flying Roussetains (AIL Rousset) - 210 tours (315 km)

6 Heures de Peynier :

- Féminin : Alexia Van Tol - 43 tours (65 km)
- Masculin : Olivier Dominguez (Courir à Fuveau) - 47 tours (71 km)
- Relais : Electrons Verts (OM Athlétisme, Fada Peynier, Le Lièvre et la Tortue) - 56 tours (84 km)

Trophée Florent Tron :

- Fabienne Guillaumin et Monique Augier

Nicolas Jullien, l'artisan d'un renouveau

"Amoureux de Peynier, passionné d'ultra, mon rêve était de faire revivre cette course mythique... Je l'ai portée à bout de bras avec toute une équipe formidable. Voir ce week-end rassembler autant de monde autour d'un évènement qui célèbre notre village... c'est une immense fierté. Les sourires des coureurs, des bénévoles, des visiteurs... C'est ça ma vraie récompense !"



Nicolas Jullien, coureur passionné et ultra-trailleur, a rejoint l'association Les FADA en 2022, rapidement intégré à l'organisation des courses locales. C'est lui qui, convaincu du potentiel des 24 Heures, a relancé l'épreuve pour sa 10^{ème} édition. Grâce à son investissement sans relâche, des mois de préparation, une communication efficace, un travail de fond sur la logistique et l'encadrement, il a permis au village de Peynier de rayonner bien au-delà des frontières locales. Aux côtés de Rita Tumbarinu (Présidente des FADA) et entouré de bénévoles fidèles, il a offert à Peynier bien plus qu'un évènement sportif : un moment de communion, de partage, de fierté collective. Un grand MERCI !

Le “Carpe Die’M Esthétic & Spa” vous invite à profiter de l'instant présent



Après plusieurs mois de travaux, l'espace Spa de l'institut Bien-être et Beauté de Peynier a réouvert ses portes le lundi 2 décembre 2024, sous une toute nouvelle identité : "Le Carpe Die’M Esthétic & Spa".

Ce changement de nom reflète un profond renouveau et porte un message inspirant : "Carpe Diem", célèbre dicton latin, signifie "Profite de l'instant présent". Un credo en parfaite harmonie avec la vocation de ce lieu dédié au bien-être et à la sérénité.

Situé au cœur du village, avenue de la Libération, l'institut a vu grand pour choyer sa clientèle. Grâce à un ambitieux projet de rénovation, la surface a été multipliée par plus de trois, passant de 50 m² à 170 m². Ce nouvel espace spacieux et chaleureux a été conçu pour offrir une expérience de relaxation incomparable, combinant esthétisme et confort.



19, avenue de la Libération

04 42 53 13 79



Les habitués comme les curieux auront le plaisir de découvrir une large palette de soins inédits, pensée pour répondre aux attentes de chacun : massages personnalisés, soins visage et corps, rituels holistiques, et bien d'autres surprises.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'équipe de Carpe Die’M Esthétic & Spa d'élèver l'expérience bien-être à un tout autre niveau, tout en renforçant son lien privilégié avec les habitants de Peynier et des environs.

Rendez-vous, pour (re)découvrir cet espace unique. Pour plus d'informations, retrouvez l'institut sur ses réseaux sociaux ou contactez directement l'équipe.



“Titines et Compagnies” ouvre ses portes : la mode écoresponsable s’invite à Peynier !



La commune de Peynier accueille avec enthousiasme l’ouverture d’un tout nouveau commerce en plein cœur du village “Titines et Compagnies”, une boutique dédiée à la mode écoresponsable pour les enfants et les mamans.

Portée par Katell Le Coz, “Titines et Compagnies” propose une alternative responsable à la consommation vestimentaire. Son ambition : offrir des articles de qualité à des prix accessibles, tout en promouvant un mode de vie durable et responsable. La boutique propose une large gamme de vêtements tendance et pratiques, couvrant toutes les saisons et toutes les occasions, pour les nouveau-nés, les enfants et les adolescents. Les futures mamans ne sont pas en reste avec une collection de vêtements confortables pensée pour les accompagner tout au long de leur maternité. En complément, une sélection d’articles pratiques et sécurisés vise à faciliter le quotidien des parents, ainsi qu’une offre de livres et jouets éducatifs pour encourager l’éveil des enfants.

Une reconversion inspirante

Katell Le Coz, âgée de 36 ans, est une femme engagée, mère de deux petits garçons de 7 ans et 14 mois. Forte d’un parcours riche et varié, passant par la Marine Nationale et 15 années dans l’informatique, elle a ressenti le besoin de donner un nouveau sens à sa carrière. C’est en réfléchissant à l’avenir qu’elle souhaite offrir à ses enfants qu’elle a fait germer l’idée d’une boutique écoresponsable.

Après plusieurs mois de réflexion et de recherches, elle a trouvé un local idéal à Peynier. “J’ai flashé sur ce local avec sa voûte et ses couleurs beiges, et sa proximité avec mon domicile à La Bouilladisse”, explique-t-elle.

Un nouvel atout pour le centre du village



Avec “Titines et Compagnies”, Katell souhaite contribuer à la dynamisation du centre de Peynier. “C’est un petit pari sur l’avenir, mais je suis heureuse de faire partie de l’aventure”, confie-t-elle. Les premiers échanges avec les habitants du village sont prometteurs et témoignent d’un accueil chaleureux.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure entrepreneuriale !



Du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30

2, cours Albéric Laurent

06 62 92 24 69

titinesetcompagnie@gmail.com

titines_et_compagnie

f Titines et Compagnie

Les Vieux Couteaux : un nouveau bistro chaleureux ouvre ses portes à Peynier

Depuis le début du mois de mars, Peynier accueille une nouvelle adresse gourmande : "Les Vieux Couteaux". Aux commandes de ce bistro authentique, Jérémie Vanhee et Jérémy Capdeviolle, un duo passionné de cuisine, proposent une expérience conviviale où générosité et produits locaux sont au rendez-vous.

Derrière les fourneaux, les deux Jérémy régale les papilles avec une carte alléchante inspirée des traditions culinaires françaises, revendiquant un approvisionnement en circuit court et une sélection rigoureuse des produits. Parmi les incontournables, on retrouve une tagliata de bœuf fondante, un tartare maison préparé minute, un croque truffé gourmand, et un dos de lieu noir sublimé par un sabayon maison.

Chaque samedi midi à partir de 11h, "Les Vieux Couteaux" proposent un moment gourmand et convivial avec leur concept "pain, beurre et coup de couteau". Au menu : huîtres, croissants fourrés au jambon, foie gras ou saumon, et brouillade d'œufs nature, au fromage ou à la truffe. Un rendez-vous délicieux pour bien commencer le week-end.

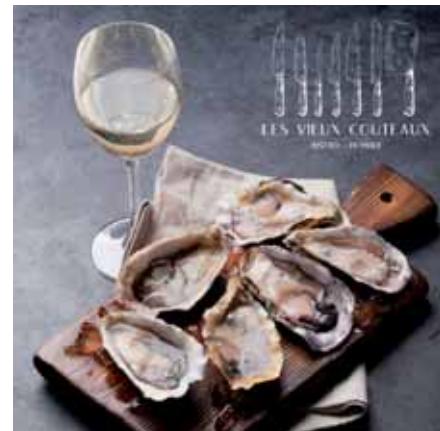
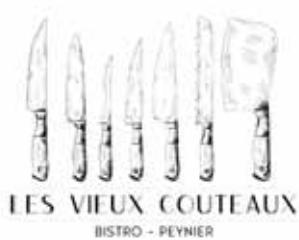
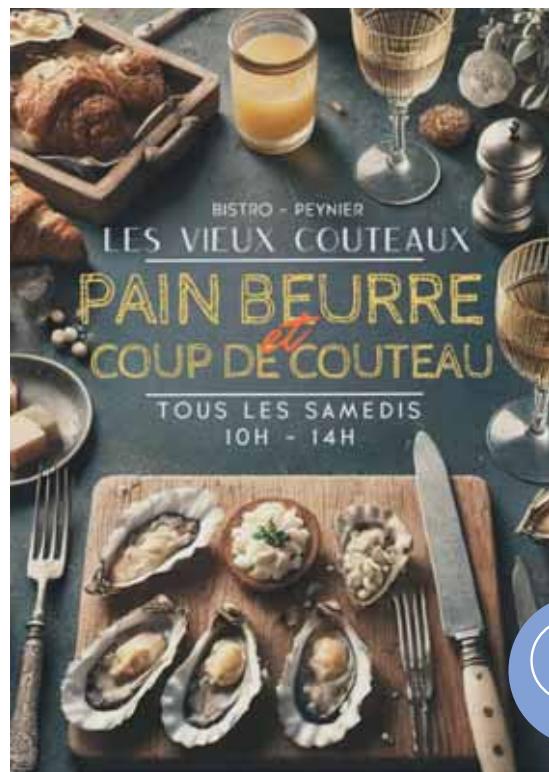


Une histoire d'amitié et de passion

Le nom "Les Vieux Couteaux" est un hommage touchant à Jean-Luc Le Formal, un ami disparu qui avait réuni les deux chefs en 2014. Forts de cette amitié et animés par l'amour du métier, ils ont imaginé un lieu à leur image : simple, chaleureux et authentique.

Venez partager un moment gourmand et découvrir l'authenticité d'une cuisine maison, dans une ambiance pleine de bonne humeur.

À très bientôt autour d'une belle table !



Du mardi au samedi, midi (12h-14h) et soir (19h30-22h)

8 avenue de la Libération

Réservations et informations :

06 99 01 36 84

lesvieuxcouteaux.com

 @lesvieuxcouteaux

Une nouvelle ère pour le Café du Cours

C'est une nouvelle page qui s'écrit pour le Café du Cours, au cœur du village. Après une mûre réflexion, Cédric et Laetitia ont décidé de reprendre cet établissement emblématique de la commune avec une ambition claire : en faire un lieu de rencontre chaleureux et convivial pour tous les Peyniérens.



“C'est un projet de vie familial qui nous tient à cœur”, expliquent-ils avec enthousiasme. Animés par la volonté de dynamiser la vie du village, ils souhaitent que le Café du Cours redevienne un espace d'échange et de partage pour tous les Peyniérens et tous les visiteurs de passage sur la commune.

Des animations et projets à venir

Souhaitant animer le village, les nouveaux gérants envisagent d'organiser des concours de contrée chaque vendredi, une initiative qui ravira les amateurs de cartes. Et ce n'est qu'un début : “Nous avons beaucoup d'idées en tête et nous vous tiendrons informés des prochaines animations !” promettent-ils.

Avec cette reprise, le Café du Cours s'apprête à devenir un véritable lieu de vie pour Peynier. Rendez-vous dès maintenant pour partager un café, un verre ou une partie de cartes dans une ambiance conviviale !



Des horaires adaptés à tous

Pour accueillir au mieux leurs clients, Cédric et Laetitia proposent des horaires flexibles :

Du lundi au samedi, de 6h30 à 13h30 et de 16h à 21h.
Le dimanche, de 7h à 13h.
Les soirs de matchs de l'OM, ouverture spéciale de 18h à 23h pour vibrer ensemble autour des rencontres phocéennes.



Bizu se prépare : dernière ligne droite avant les fournées !

Après plusieurs mois d'absence, Peynier s'apprête à retrouver un commerce essentiel à la vie du village : sa boulangerie. Grâce à l'engagement de la commune et à l'arrivée des nouveaux boulangers-pâtissiers Bizu Pains & Gâteaux, le four va bientôt reprendre du service pour le plus grand plaisir des Peyniérens.



Depuis près de 20 ans, la commune de Peynier veille avec détermination à préserver un commerce de proximité cher au cœur des habitants : la boulangerie du village. Propriétaire de l'immeuble qui abrite ce commerce essentiel, la municipalité a toujours œuvré pour garantir sa pérennité, consciente de son rôle central dans la vie quotidienne et la convivialité du village.

Suite à la liquidation judiciaire en juillet dernier de la précédente société exploitante, la commune n'a pas tardé à réagir. Consciente de l'urgence et de l'importance de cette enseigne pour les Peyniérens, elle a rapidement accompagné les démarches nécessaires pour permettre une réouverture dans les meilleurs délais.

Les travaux de réfection de l'appartement de fonction du boulanger, tout comme la réhabilitation des murs commerciaux relevant de la responsabilité du propriétaire-bailleur, ont été menés sans délai. Ce soutien actif de la commune a permis de poser les bases solides d'un nouveau départ.

Aujourd'hui, c'est au tour des nouveaux boulangers de prendre le relais. La boulangerie-pâtisserie Bizu Pains & Gâteaux s'apprête à ouvrir ses portes et à redonner à Peynier le parfum réconfortant du pain chaud, des viennoiseries croustillantes et des pâtisseries gourmandes. La livraison du four et des équipements professionnels est imminente, dernière étape avant la mise en route tant attendue.

L'ouverture est prévue pour le 14 juin. Nous sommes nombreux à attendre avec impatience de retrouver ce lieu de vie, de passage et de partage. Toute la commune souhaite la bienvenue à l'équipe de Bizu et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite !



Boulangerie-pâtisserie Bizu Pains & Gâteaux

Place Yves Dollo

09 82 57 70 37

Bizu Patisserie

Bizu Patisserie



Boulangerie-pâtisserie Bizu Pains & Gâteaux



Cette enseigne, déjà bien connue des amateurs de bonnes choses, s'est distinguée en 2024 en remportant le titre de la Meilleure Boulangerie de France Paca dans l'émission diffusée sur M6. Implantée à Fuveau depuis deux ans, elle se distingue par son savoir-faire artisanal et son engagement en faveur de la qualité. Bizu Pains & Gâteaux travaille exclusivement avec des produits locaux et de saison, propose du pain au levain à base de farine biologique, et met en avant un véritable savoir-faire boulanger. Nicolas et Jérémie, les deux repreneurs de Bizu Pains & Gâteaux, se connaissent depuis leur BEP et leur Bac pro. En janvier 2023, ils reprennent un local à Fuveau pour lancer leur aventure et proposer des pâtisseries, gâteaux et viennoiseries artisanaux, avec un succès grandissant. Aujourd'hui, leur second chapitre s'écrit à Peynier.

Frit Confit : le primeur qui dynamise le centre-ville avec légumes et pain frais !

Depuis le 1^{er} décembre, la commune de Peynier accueille un nouveau primeur, "Frit Confit", sur le Cours Albéric Laurent. Ce commerce de proximité vient enrichir l'offre locale afin de faciliter l'accès aux courses des personnes âgées du village, souvent dans l'impossibilité de se déplacer en dehors de Peynier.

Porté par Florian, bien connu dans la région pour son camion de pizza à Peynier et ses activités de rôtisserie et pizzeria sur Trets, aux côtés de sa compagne Sabrina, le concept de "Frit Confit" est simple mais ambitieux : offrir aux Peyniérens des produits frais et de qualité, issus de producteurs locaux, tout en garantissant une disponibilité quotidienne. Le magasin est ouvert sept jours sur sept, de 8h à 12h30 en semaine, et de 9h à 13h le dimanche, permettant ainsi aux habitants de profiter de fruits, légumes, fromages, vins, olives, et fruits secs à tout moment de la semaine. Frit Confit diversifie également ses services en assurant un dépôt de pain en partenariat avec la boulangerie de Fuveau, des baguettes fraîches sont disponibles chaque jour et la vente de pains bio de 400 g, en collaboration avec Le Champ du Pain, notre producteur local reconnu pour la qualité de ses produits.

La municipalité, et particulièrement le Maire, se réjouit de cette ouverture qui répond à une attente forte de la population. Depuis la fermeture du Tabac du Cours, l'équipe municipale recherchait activement un repreneur pour ce local commercial municipal, dans le but de préserver une offre commerciale de proximité. "Il est important pour nous de maintenir un cadre de vie agréable et dynamique, où les habitants peuvent trouver l'essentiel sur place", indique le Maire. Avec ce nouveau primeur, Peynier poursuit son engagement en faveur d'un commerce de proximité dynamique et diversifié, au service de ses habitants. Frit Confit vous attend pour découvrir ses produits et profiter de ses nouvelles offres.



Du lundi au samedi : de 8h à 12h30

Le dimanche : 9h à 13h

1b, cours Albéric Laurent

fritconfit13@gmail.com

[Frit.confit](#)

[Frit Confit Peynier](#)

Les lauréats Initiative Pays d'Aix

Le 2 avril, la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Peynier, située au sein du Château, a accueilli la cérémonie de remise des prêts d'honneur aux entrepreneurs de Peynier lauréats du dispositif Initiative Pays d'Aix (IPA).

Cet événement, organisé en partenariat avec la commune et le réseau IPA, a permis de mettre en lumière des initiatives locales dynamiques et innovantes.

Les invités ont été accueillis chaleureusement avant l'ouverture officielle de la cérémonie. Christian Burle, Maire de Peynier a prononcé un discours de bienvenue, saluant l'engagement des entrepreneurs et soulignant l'importance du soutien apporté par IPA au développement économique local. David Rebeyren, Président du Réseau Initiative Pays d'Aix, a ensuite présenté l'association et rappelé ses missions : accompagner et financer les porteurs de projets pour favoriser la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le territoire.

Lors de cette soirée, sept entreprises de la commune ont été mises à l'honneur et se sont vues accorder un prêt d'honneur à taux zéro, remboursable sur trois ans, en reconnaissance de leur engagement entrepreneurial :

- **Les Michels** : Restaurant traditionnel
 - **Helectris** : Consultant en ingénierie électricité industrielle
 - **Ici** : Restauration rapide et vente sur les marchés des produits de l'Est
 - **Marie Hélène Galea** : Mandataire judiciaire en protection des majeurs
 - **Carpe Diem Esthetic et Spa** : Institut de beauté (prêt croissance)
 - **Atelier 46 Paca** : Mécanique de voitures anciennes
 - **Les Vieux Couteaux** : Restauration bistrot

Chaque entrepreneur a eu l'opportunité de présenter son activité et de partager son parcours devant un public composé des élus au Conseil Municipal de Peynier dont Karine Mazet, adjointe au Maire et déléguée à la vie économique et à l'emploi, de partenaires du réseau IPA et de leurs proches. Cette reconnaissance s'inscrit dans la volonté commune de soutenir l'innovation et l'emploi au cœur du Pays d'Aix. La soirée s'est conclue par un apéritif convivial, favorisant les échanges et les rencontres entre les différents acteurs économiques du territoire.

Le réseau Initiative Pays d'Aix, acteur essentiel du développement économique local, accompagne chaque année plusieurs centaines de porteurs de projets. Cette cérémonie illustre l'impact positif de l'association sur la vitalité entrepreneuriale et la dynamique territoriale de la commune de Peynier.

Louis Nozzi, Ambassadeur IPA

06 60 87 82 01

 louis.nozzi@orange.fr

Secrétariat IPA

 04 42 64 73 70

 contact@initiativepaysdaix.com



Un ambassadeur Initiative Pays d'Aix pour Peynier

Le réseau Initiative Pays d'Aix (IPA), créé en 1997, soutient la création, la reprise et le développement d'activités économiques pérennes et génératrices d'emplois sur les 36 communes du Pays d'Aix.

Afin de renforcer sa proximité avec les porteurs de projets, IPA a mis en place un réseau d'ambassadeurs bénévoles. Leur mission :

- Être accessible et assurer le relais d'information auprès des entrepreneurs en devenir,
 - Entretenir des relations durables avec les maires et les élus en charge du développement économique,
 - Participer aux événements locaux (forums emploi, associations de commerçants, remises de chèques en mairie...).

Peynier a désormais son ambassadeur : Louis Nozzi, résident de la commune et bien connu des Peyniérens

Ancien chef d'entreprise et membre actif du réseau IPA depuis plus de six ans, Louis Nozzi avait découvert l'association en 2018 lors d'une remise de chèque organisée à Peynier. En parallèle de son rôle d'ambassadeur, il siège également aux comités d'agrément, accompagne de jeunes créateurs en tant que parrain et partage avec eux son expérience, son soutien moral et ses conseils, tout en respectant leur indépendance.



En 2024, plus de 250 entreprises ont vu le jour grâce au soutien d'Initiative Pays d'Aix. Pourquoi pas vous ?

Avenue des Dindouletto : une avenue entièrement rénovée et embellie !



La transformation de l'avenue des Dindouletto à Peynier est désormais achevée, après plusieurs mois de travaux d'infrastructure importants et intensifs, pilotés par la Métropole.

La première phase a porté sur la reprise des réseaux et des branchements d'eau et d'assainissement, ainsi que sur l'aménagement du pluvial, garantissant des infrastructures modernes, fiables et durables.

La seconde phase, entamée en fin d'année, a permis l'enfouissement des réseaux télécom et le retrait des anciens mâts en béton, offrant ainsi un environnement visuel nettement plus agréable. Ces travaux précis et minutieux ont été réalisés dans le respect des propriétés privées. **“Nous sommes attentifs à minimiser les nuisances pour les riverains et restons disponibles pour répondre à leurs préoccupations”**, a précisé le responsable de chantier.

Une avenue métamorphosée

Depuis janvier, les aménagements se sont poursuivis avec :

- la pose de trottoirs en enrobé ocre,
- l'installation de places de stationnement en long,
- la réfection complète de la chaussée.

Enfin, un éclairage public moderne et économique, utilisant des lampes LED conformes au mobilier urbain de la commune, est venu parfaire cette transformation. Ces travaux ambitieux témoignent de la volonté de la municipalité d'offrir à ses administrés des infrastructures fonctionnelles, esthétiques et durables, en valorisant toujours le cadre de vie.

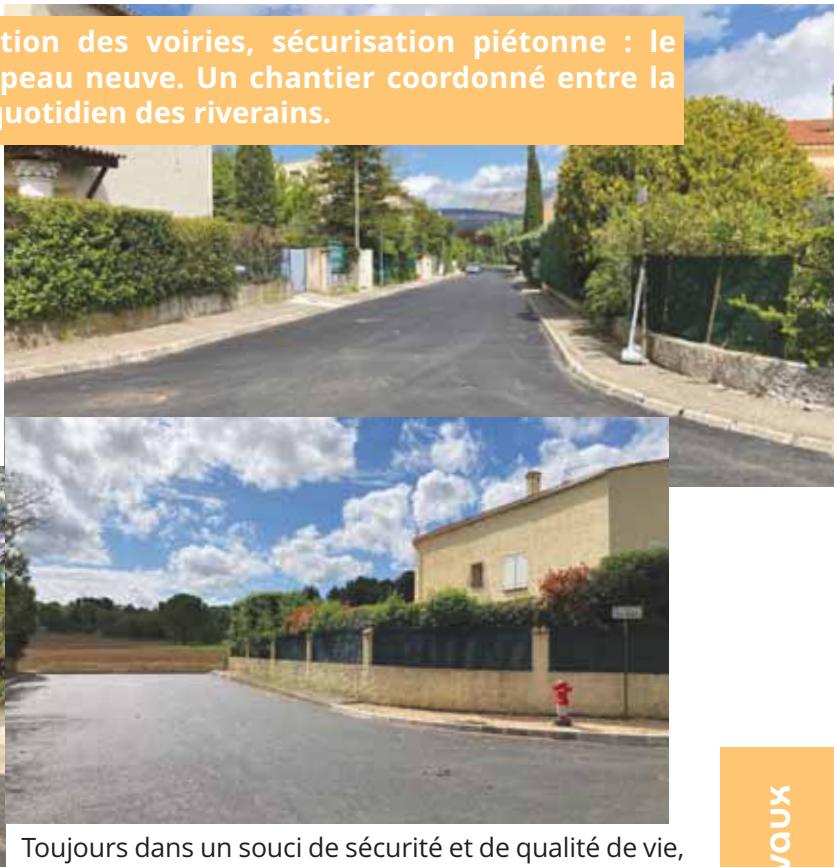


La Corneirelle : des voiries améliorées et sécurisées

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Extension du réseau d'eaux usées, rénovation des voiries, sécurisation piétonne : le lotissement de la Corneirelle à Peynier fait peau neuve. Un chantier coordonné entre la Commune et la Métropole pour améliorer le quotidien des riverains.

A la suite d'une demande portée par la municipalité, la Métropole Aix-Marseille-Provence a entrepris d'importants travaux d'extension du réseau d'eaux usées dans le secteur du lotissement de la Corneirelle. Cette opération, désormais achevée, permet à 17 parcelles qui fonctionnaient jusqu'à présent avec un système d'assainissement non collectif non conforme, de se raccorder au réseau public de collecte des eaux usées.



Dans la continuité de cette démarche, des diagnostics ont été réalisés sur les réseaux publics existants d'eau potable et d'eaux pluviales. Profitant de l'ouverture du chantier, la Métropole a saisi cette opportunité pour procéder à leur réhabilitation, garantissant ainsi un service plus fiable et pérenne aux habitants du lotissement.

Parallèlement, la Commune de Peynier a assuré la rénovation complète de la voirie de la Corneirelle. A cette occasion, la borne de protection incendie située au fond de la rue des Genêts a été mise en conformité et sécurisée. Afin d'améliorer la lisibilité et l'identification des lieux, de nouveaux panneaux de rues seront prochainement installés dans les trois voies du lotissement : rue des Cyprès, rue des Genêts et rue des Troènes.

Toujours dans un souci de sécurité et de qualité de vie, un cheminement piéton sécurisé a été aménagé au niveau du Pont de la RD 6. Cette réalisation vise à sécuriser les déplacements des riverains, notamment en direction de l'arrêt de bus situé à proximité.

Enfin, une nouvelle phase de travaux est d'ores et déjà à l'étude. Elle portera sur la mise en place d'aménagements destinés à sécuriser la traversée piétonne de la RD 6, axe particulièrement fréquenté. Ce projet sera défini en concertation avec la Direction des Routes du Département, condition indispensable à sa mise en œuvre.

Ces travaux témoignent de l'engagement constant de la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité et des infrastructures à Peynier.

Parking du jeu de boules : mise en sécurité des escaliers

Les travaux d'embellissement du village se poursuivent avec la réfection et la mise en sécurité des escaliers d'accès au parking du jeu de boules depuis l'avenue Mireille... Après la reprise complète des marches en pierre, une main courante et un garde corps seront installés pour assurer la sécurité des usagers...



Rénovation de l'éclairage public :

Peynier poursuit sa transition vers le 100% LED

La municipalité poursuit activement sa politique d'amélioration de l'éclairage public avec une nouvelle phase de travaux, visant à moderniser les installations tout en réalisant d'importantes économies d'énergie.

Cette opération consiste non seulement à remplacer les anciens candélabres et lanternes par des éclairages LED, mais également à uniformiser le mobilier urbain sur l'ensemble du territoire communal : choix du même modèle et de la même couleur, pour une harmonie visuelle renforcée dans nos rues et nos quartiers.



Les travaux

Un investissement important, fortement soutenu

Cette tranche de travaux représente un investissement de 250 000 €, financé à hauteur de 70% par le Département des Bouches-du-Rhône. Grâce à ce soutien précieux, la commune continue d'avancer à grands pas vers un éclairage plus moderne, plus économique et plus respectueux de l'environnement. Cette nouvelle phase de rénovation a permis de couvrir : les abords, la cour et le parking du groupe scolaire Jean Jaurès, la rue de la Chapelle, l'avenue des Amandiers, la rue Sainte-Victoire, l'ensemble des rues du quartier Notre-Dame, la totalité du Chemin de la Lecque et les courts de tennis de la Base de Loisirs de la Garenne.

Une démarche pionnière pour protéger l'environnement

Peynier fait figure de commune pionnière en choisissant d'installer un éclairage LED à 2700 Kelvin, une température de couleur plus douce, qui limite l'impact sur la faune nocturne et réduit la pollution lumineuse. Ce choix responsable inscrit pleinement notre village dans une dynamique de préservation de l'environnement.

Des économies significatives pour le budget communal

Au-delà des aspects esthétiques et environnementaux, cette rénovation permet une réduction considérable des consommations électriques, et donc une baisse notable des factures d'électricité pour la commune, allégeant ainsi durablement son budget de fonctionnement. Soucieuse de poursuivre cet effort, la municipalité a d'ores et déjà sollicité une nouvelle subvention du même montant auprès du Département, afin de finaliser le passage à 100% LED sur l'ensemble de la commune.

Peynier continue ainsi à conjuguer qualité de vie, performance énergétique et respect de l'environnement pour le bien de tous.

Rénovation du Foyer des Aînés :

un lieu plus confortable et mieux isolé pour nos anciens

Le Foyer des Aînés du quartier Notre-Dame a récemment bénéficié de travaux de modernisation. Isolation renforcée, éclairage LED, acoustique améliorée : tout a été repensé pour offrir un meilleur confort aux usagers, tout en répondant aux normes énergétiques actuelles.

Lieu de rencontre incontournable pour les seniors peyniérens, le Foyer des Aînés du quartier Notre-Dame a fait l'objet d'un vaste chantier de rénovation thermique mené par la municipalité. Ce bâtiment, qui accueille chaque jour le "Resto des aînés" et les activités de l'association "Leï Très Pigno", offre désormais des conditions d'accueil optimales : meilleure isolation, éclairage moderne, acoustique renforcée... Une nouvelle étape dans l'amélioration continue du cadre de vie communal.



Un confort thermique et acoustique entièrement repensé

Dans le cadre de la rénovation thermique des bâtiments municipaux, de nombreux travaux ont été réalisés au Foyer des Aînés. Les anciens faux plafonds et la laine de verre vieillissante ont été déposés, remplacés par une isolation de dernière génération : 30 cm de laine de verre ont été posés pour garantir des performances énergétiques optimales.

L'éclairage a également été modernisé avec l'installation de luminaires LED carrés, offrant une lumière plus homogène et économique en énergie. Un nouveau faux plafond aux capacités acoustiques renforcées vient parfaire l'ensemble, assurant un meilleur confort sonore pour les repas quotidiens et les rencontres conviviales des "Leï Très Pigno".



Un engagement pour un cadre de vie de qualité

Ces travaux s'inscrivent dans une politique municipale ambitieuse visant à améliorer l'efficacité énergétique des équipements communaux tout en offrant aux usagers des lieux de vie agréables et adaptés. Le Foyer des Aînés est désormais prêt à accueillir dans des conditions optimales celles et ceux qui, chaque semaine, le lien social et intergénérationnel si précieux à Peynier.



Travaux au nouveau cimetière de Peynier

La municipalité a poursuivi les travaux d'aménagement du nouveau cimetière. Après l'achèvement de la première phase, qui a permis l'ajout de 30 caveaux supplémentaires dans les espaces disponibles, la deuxième phase visait à améliorer l'accessibilité, l'entretien et le confort des lieux.

Les travaux réalisés comprennent :

- **Accessibilité renforcée** : Les contre-allées ont été aménagées grâce à un système d'alvéoles remplies de gravier, pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.
- **Réparation des bordures en pierre** : Les éléments endommagés ont été remplacés pour préserver l'esthétique et la sécurité.



- **Reprise du réseau pluvial** : Le réseau a été révisé afin d'assurer un meilleur drainage et prévenir les problèmes d'eau stagnante.



- **Rénovation des fontaines à eau** : Les points d'eau destinés au remplissage des arrosoirs ont été modernisés pour plus de praticité.
- **Réfection de l'allée principale** : L'enrobé a été rénové pour améliorer la circulation piétonne et l'aspect global du cimetière.

- **Réaménagement des columbariums** : L'espace autour des columbariums a été optimisé pour offrir un cadre plus agréable et fonctionnel.
- **Agrandissement des concessions en pleine terre** : Une extension a été réalisée pour répondre à la demande croissante.
- **Amélioration des espaces verts** : Des plantations supplémentaires viennent embellir le site, avec des jardinières rénovées pour une mise en valeur des espaces fleuris.
- **Sécurisation du stationnement extérieur** : L'espace de stationnement à l'entrée du cimetière a été rénovée pour assurer une utilisation plus sûre.

Ces travaux, qui témoignent de l'engagement de la municipalité à offrir un lieu de recueillement agréable.



Les nouveaux noms des cimetières de Peynier

A l'occasion de ces travaux d'aménagement et afin d'éviter toute confusion lors des inhumations, le Conseil Municipal a voté l'attribution de nouveaux noms pour chacun des deux cimetières de la commune.

- L'ancien cimetière porte désormais le nom de **Cimetière Saint-Pierre**, en référence à la chapelle Saint-Pierre toute proche.
- Le nouveau cimetière a été nommé **Cimetière Saint-Julien**, en lien avec l'église paroissiale Saint-Julien, longtemps centrale pour Peynier avant que saint Pierre, invoqué lors de la peste de 1720, ne devienne le saint patron du village.

Peynier s'engage dans la transition énergétique : vers un parc de véhicules 100% électrique

Grâce au dispositif de subvention "Aide à la transition énergétique" mis en place par le Département des Bouches-du-Rhône, la commune de Peynier a franchi un cap majeur dans sa politique éco-responsable.

En seulement quatre ans, elle a remplacé prioritairement ses anciens véhicules diesel particulièrement polluants par six véhicules électriques, réduisant ainsi drastiquement son empreinte environnementale et les nuisances pour ses habitants.

Pour un budget global de 447 000 € HT, dont 70% financés par le Département, la commune a pu acquérir ces véhicules au prix des modèles thermiques, en cumulant les aides départementales et celles de l'Etat. Parmi ces acquisitions, une balayeuse électrique et des camions-bennes à zéro émission circulent désormais dans les rues, offrant un environnement plus calme grâce à leur fonctionnement silencieux.

Dernière arrivée, un véhicule électrique pour la police municipale a été réceptionné en novembre 2024. Ce nouveau modèle allie discrétion et efficacité, facilitant les patrouilles dans le village et renforçant la lutte contre les incivilités.

Des bénéfices multiples

Outre les subventions qui ont permis de rendre ces achats accessibles, cette transition offre de nombreux avantages :

- Economies sur les dépenses de carburant : avec une baisse moyenne de 20%, le budget communal s'en trouve allégé.
- Réduction des nuisances sonores : un atout majeur pour le cadre de vie des Peyniérens, notamment lors des interventions techniques.
- Baisse des émissions de CO2 : sur l'ensemble de leur cycle de vie, ces véhicules émettent 77% de CO2 en moins qu'un modèle thermique classique.



Une démarche éco-responsable pour un avenir durable

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par la municipalité pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air. En investissant dans l'électrique, Peynier affirme sa volonté d'agir localement pour des enjeux globaux, tout en offrant à ses habitants un cadre de vie plus sain et plus agréable.

La transition énergétique amorcée par Peynier démontre qu'il est possible de conjuguer écologie et économies.

**Moins de pollution, moins de bruit :
Peynier roule pour l'avenir !**



Une nouvelle aire de compostage collectif à l'école communale



Depuis le 10 mars 2025, une nouvelle aire de compostage collectif est en service à l'école communale de Peynier. Cette initiative, résultat d'une convention signée avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, vise à réduire les déchets organiques tout en sensibilisant les enfants aux gestes écoresponsables.

Désormais, la Cuisine Centrale de Peynier contribue activement à ce projet en apportant quotidiennement au compost toutes les épluchures de légumes et de fruits. Ces déchets, non cuisinés, non assaisonnés et non souillés, constituent une ressource précieuse pour enrichir le compost.

Les élèves de Peynier sont également impliqués dans cette démarche durable. Lors du débarrassage de leur plateau, ils peuvent déposer les restes de fruits frais dans un seau spécialement mis à leur disposition au niveau des poubelles de tri. Ce geste simple leur permet de prendre conscience de l'importance du tri et du recyclage des matières organiques.



Pour assurer la qualité du compost, le service technique fournit en broyat, issu de végétaux sélectionnés sur la commune, afin qu'il puisse être ajouté aux déchets de la Cuisine Centrale. Ce mélange de matières carbonées est essentiel pour équilibrer les apports en déchets verts et favoriser un compostage optimal.

Cette aire de compostage collectif illustre l'engagement de la municipalité en faveur d'une gestion responsable des déchets et de la sensibilisation environnementale des plus jeunes Peyniérens.

Le chêne centenaire du vieux cimetière de Peynier emporté par le vent

Dans la nuit du 19 au 20 décembre 2024, des rafales de vent particulièrement violentes ont soufflé sur notre région, plaçant la commune de Peynier en vigilance jaune. Ces vents puissants ont causé l'effondrement du chêne centenaire situé à l'entrée du cimetière Saint-Pierre, un arbre emblématique de notre village.

Ce majestueux chêne abritait un banc apprécié des habitants, offrant une vue imprenable sur Peynier et son massif forestier. Malheureusement, son déséquilibre structurel, aggravé par la tempête, a conduit à sa chute. Les services techniques municipaux se sont rapidement mobilisés pour sécuriser le site et procéder à la découpe de l'arbre. La nouvelle a suscité une vive émotion parmi les Peyniérens. Nombreux sont ceux qui ont partagé leurs souvenirs sous ce chêne protecteur, que ce soit des moments de vie, de partage ou simplement de repos.

La municipalité a tout de suite souhaité replanter un nouveau chêne à cet emplacement symbolique afin de redonner vie à ce lieu cher au cœur des Peyniérens.



Peynier replante son histoire et transforme le chêne du cimetière en patrimoine

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a procédé, en ce début de printemps, à la plantation d'un nouveau chêne à l'emplacement de l'ancien chêne centenaire du cimetière Saint-Pierre, tombé lors de la tempête de décembre dernier.

Le choix s'est porté sur un chêne pubescent (*Quercus pubescens*), également appelé "chêne blanc", une essence méditerranéenne bien adaptée à notre climat sec. Cet arbre, d'environ 30 ans, a été soigneusement sélectionné pour sa robustesse et son enracinement dans une tradition arboricole d'excellence. Il provient des pépinières Vannucci, situées en Toscane, une des plus grandes d'Europe avec ses 350 employés directs et de nombreux producteurs associés.

Cette entreprise familiale, fondée il y a 86 ans par le grand-père de l'actuel dirigeant, s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement en étant adhérente aux programmes de développement durable Global G.A.P. et M.P.S. Le nouvel arbre a été planté lors d'une petite cérémonie pour "accueillir" symboliquement ce nouveau gardien du cimetière de Peynier.



Mais ce n'est pas tout. Afin de préserver la mémoire de l'ancien chêne, un projet original et émouvant a vu le jour : l'artisan menuisier-ébéniste Nans Mario, bien connu pour avoir restauré le mobilier du Château de Peynier, a récupéré le tronc de l'arbre effondré. Il a travaillé à la création d'une table unique, façonnée à partir de la base du tronc centenaire.

Cette œuvre a été installée au Château de Peynier, en hommage à cet arbre emblématique qui a traversé les générations. Elle est visible de tous à l'Hôtel de Ville dans la salle des mariages, un pont entre le passé et l'avenir, à l'image de la volonté de la commune de faire vivre son patrimoine naturel et culturel.

La municipalité s'oppose à l'élévation de l'antenne de téléphonie mobile rue Pétronio

La commune de Peynier réaffirme son engagement à préserver le cadre de vie de ses habitants en s'opposant à l'élévation à 20 mètres de hauteur de l'antenne de téléphonie mobile existante située en plein cœur du village, rue Pétronio.

Par arrêté en date du 30 septembre 2024, le Maire de Peynier a refusé la déclaration préalable de travaux n° 013 072 24 L0094 déposée par la société TOTEM France. Ce projet visait au remplacement de l'antenne-relais de téléphonie mobile actuelle de 12 mètres, située sur le terrain cadastré AD 811 et AD 812 rue Pétronio, par un nouveau pylône deux fois plus haut, l'ajout d'antennes et la création d'une zone technique, dans le cadre du déploiement des réseaux Free Mobile.

Une opposition municipale ferme

Consciente des enjeux en matière d'aménagement du territoire, la municipalité a pris cette décision après une étude approfondie du projet et de ses conséquences pour les riverains. Il s'agit de préserver l'environnement et le patrimoine paysager de notre commune, tout en veillant au bien-être des Peyniérens.

Une bataille juridique en cours

Après un recours gracieux adressé à la mairie, la société TOTEM France a saisi le juge administratif en déposant, le 5 mars 2025, une requête en annulation de l'arrêté municipal pris par Monsieur le Maire. Toutefois, la société TOTEM France n'ayant pas engagé

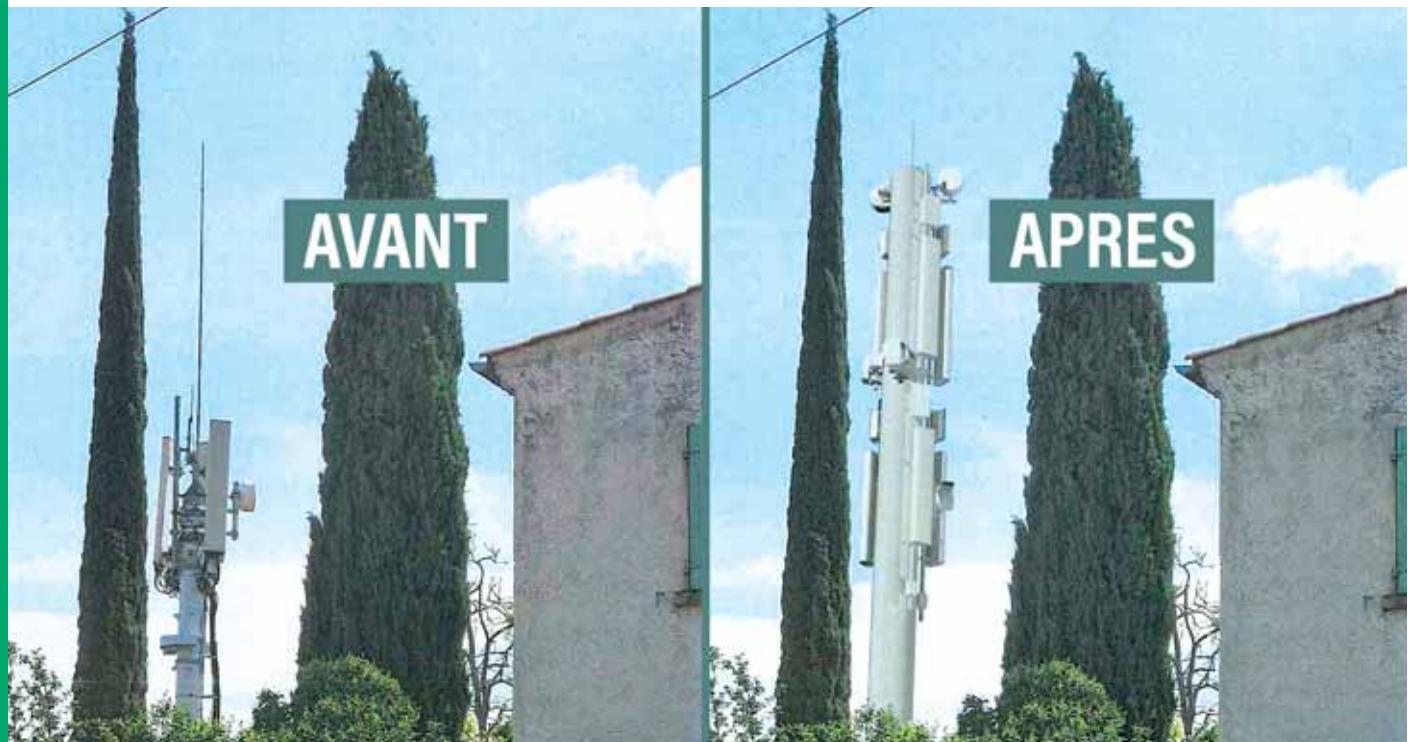
de procédure en référé, l'affaire ne sera pas jugée en urgence, ce qui laisse présager d'une durée de traitement pouvant s'étendre sur plusieurs mois, voire années, avant qu'une décision ne soit rendue.

La municipalité reste mobilisée et déterminée à défendre l'intérêt général des Peyniérens. Nous continuerons à suivre ce dossier avec attention et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette procédure.

Un engagement pour un développement maîtrisé

La municipalité rappelle son attachement à un aménagement équilibré du territoire communal, conciliant modernité et respect du cadre de vie. Si le développement des infrastructures de téléphonie mobile est nécessaire, il doit s'opérer dans des conditions respectueuses des enjeux locaux et des préoccupations des habitants.

Depuis de nombreuses années, la municipalité oeuvre en concertation avec les opérateurs de téléphonie mobile pour regrouper l'ensemble des antennes autour de la Base de Loisirs de la Garenne. Ce choix stratégique permet de préserver le paysage et le cadre de vie des habitants en réduisant la pollution visuelle depuis le village et ses habitations, tout en assurant une couverture du réseau mobile plus performante.



Entre nature et patrimoine : Peynier soigne ses sentiers

Chaque année, la commune sollicite le soutien du Département des Bouches-du-Rhône pour mener à bien des travaux d'amélioration en forêt communale. Le programme validé en 2024 a permis, au-delà des habituels travaux d'entretien, d'enrichir les équipements mis à disposition du public sur la Base de Loisirs de la Garenne.

Ainsi, six nouvelles tables-bancs en bois ont été installées. Trois ont pris place autour du stade municipal, au cœur de la Base de Loisirs de la Garenne, offrant aux familles, promeneurs et randonneurs des points de repos agréables en pleine nature. Les trois autres ont été disposées

à proximité du majestueux chêne du Puits de Lauris, un site emblématique de la commune, très apprécié des visiteurs.

Dans le même esprit, un travail de débroussaillage a été effectué aux abords de l'ancienne ferme du Puits de Lauris. Cette intervention, menée avec soin, met en valeur ce lieu chargé d'histoire tout en respectant son environnement naturel.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de préserver et d'améliorer son espace forestier pour le bien-être de tous. Elles témoignent d'un engagement constant en faveur de la qualité de vie, du respect du patrimoine et de l'accueil du public. La municipalité invite chacun à profiter pleinement de ces nouveaux aménagements, dans un esprit de respect et de partage. Pour préserver la propreté des lieux, des containers verts à ordures ménagères sont à disposition sur le parking de la Base de Loisirs : n'oublions pas de jeter nos déchets après chaque passage.

Ensemble, prenons soin de notre forêt, de ses équipements et de son cadre exceptionnel.

Ce patrimoine est le nôtre : protégeons-le.



500 kg de déchets ramassés : Peynier montre l'exemple !



Le 26 avril 2025, la commune de Peynier s'est mobilisée aux côtés de la Région Sud dans le cadre de l'opération "Nettoyons le Sud". Dès 9h30, plus de 60 bénévoles se sont rassemblés sur le parking de persuasion, rond-point du 8 mai 1945, pour participer à une grande matinée de ramassage des déchets.

© Sylvain Truc

Elus, associations peyniéennes, citoyens volontaires, encadrés par la Police Municipale et la Réserve Communale de la Sécurité Civile, avec le précieux soutien logistique des services techniques de la ville, ont uni leurs forces pour nettoyer plusieurs axes stratégiques de la commune. Equipés de gants, de gilets de visibilité et de grands sacs poubelles, ils ont arpentré avec détermination la route des Michels et la route du Jailet.

Grâce à leur mobilisation, plus de 500 kg de déchets ont été collectés : plastiques, canettes, papiers, matelas, sommiers et autres détritus abandonnés par des individus manifestement peu soucieux de l'environnement.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement exemplaire et leur énergie. Leur action démontre que l'esprit civique et la volonté d'agir pour un cadre de vie plus propre et plus agréable sont bien présents à Peynier. Face à l'incivisme de quelques-uns, la participation massive à cette opération citoyenne est un formidable message d'espoir et de responsabilité collective.



RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Peynier se mobilise contre le frelon asiatique

La commune de Peynier intensifie son engagement dans la lutte contre le frelon asiatique. Jean-Baptiste Mante, responsable des services techniques de la commune, a été désigné référent communal dans le cadre du plan de lutte 2025 contre le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*) et le frelon oriental (*Vespa orientalis*).



La présence accrue de ces espèces invasives constitue une menace directe pour les abeilles, essentielles à la pollinisation, mais aussi pour la sécurité des habitants. Face à ce risque, la commune de Peynier s'engage aux côtés du Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA13) et de la Fredon Paca afin de coordonner les actions de prévention, de piégeage et de destruction des nids.

Réunion d'information et pièges gratuits pour les habitants

Le référent communal a animé une réunion publique au mois d'avril pour sensibiliser la population à l'identification des frelons et aux bonnes pratiques de piégeage. Cette rencontre a été l'occasion d'expliquer

les gestes à adopter pour limiter la propagation de ces insectes et d'informer sur l'utilisation de la plateforme de signalement www.lefrelon.com.

Pour encourager la participation citoyenne, la commune a distribué gratuitement à cette occasion des pièges conformes aux recommandations scientifiques. Ces dispositifs sont disponibles pour une installation sur les domaines public et privé, dans les périodes stratégiques de l'année.

Un dispositif rigoureux pour la destruction des nids

En cas de découverte d'un nid, les habitants sont invités à le déclarer sur la plateforme www.lefrelon.com. Notre référent communal sera chargé de vérifier les signalements et d'organiser, si nécessaire, l'intervention d'une entreprise de désinsectisation habilitée. Une prise en charge financière de 50% des frais de destruction est assurée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. La municipalité de Peynier invite tous les habitants à se mobiliser et à participer activement à cette campagne pour préserver la biodiversité locale et assurer la sécurité de chacun.

Médiathèque du Château : le passage de la bibliothèque à la médiathèque



Quelle est la différence entre une bibliothèque et une médiathèque ? Quelles seront les changements notables à l'occasion de l'ouverture de la médiathèque de Peynier prévue en septembre 2025 ?

Traditionnellement, une bibliothèque est un établissement qui met des livres et des documents écrits à disposition d'un public (romans, essais, livres documentaires, magazines, journaux et parfois des ressources numériques comme des ebooks).

La principale différence entre une bibliothèque et une médiathèque réside dans les types de supports et de ressources qu'elles prêtent au public, mais pas que ! En effet, comme le souligne Michel Melot conservateur des bibliothèques, la médiathèque est plus qu'un simple dépôt de livres, "elle répond beaucoup plus largement à l'idée d'une bibliothèque ouverte non seulement à tous les types de documents, mais aussi à tous les publics, et à toutes sortes d'activités d'information ou de loisirs".

Dérivé de média, avec le suffixe -thèque d'après bibliothèque, le terme médiathèque s'est imposé il y a plus de 50 ans avec les nouvelles technologies et l'univers numérique. Espace plus polyvalent, la médiathèque tend à proposer une offre variée de supports, des services numériques et des actions de médiation culturelle qui peuvent prendre différentes

formes (organisation de visites guidées, des ateliers créatifs, des conférences, des projections ou des rencontres avec des artistes ; création d'espaces d'échanges autour d'un livre, d'une exposition, d'un film,... ; mise en place de projets éducatifs à l'école et à la crèche ; sensibilisation à la diversité culturelle, pour favoriser l'inclusion et l'ouverture...), toujours en encourageant la participation et en faisant en sorte que les individus se sentent impliqués dans les actions.

En conclusion, si la bibliothèque est aujourd'hui davantage centrée sur les livres et la lecture, l'équipe de la médiathèque espère vous surprendre au fil des années avec de nouvelles propositions qui visent à faciliter l'accès à la Culture et à l'Art pour tous.

D'ores et déjà, rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'habiter Peynier pour s'inscrire à la bibliothèque. L'inscription est gratuite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Soyez attentifs, vous pourriez être intéressés !

Si vous ne pouvez pas aller à la bibliothèque...

Bonne nouvelle pour les habitants de Peynier ! L'équipe de la bibliothèque municipale a mis en place un service de portage à domicile, permettant aux personnes dans l'incapacité de se déplacer d'accéder à la lecture et aux films sans quitter leur domicile.

Une fois par mois, chaque mardi, les agents de la bibliothèque livrent directement chez vous les livres et DVD que vous souhaitez emprunter. Ce service s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap, accidentées, malades ou en convalescence.

Grâce à cette initiative, la Culture et le plaisir de lire restent accessibles à tous, même en cas de difficultés de déplacement. Une belle façon de lutter contre l'isolement et de favoriser le partage autour des livres et du cinéma.

De nouvelles boîtes à livres pour favoriser le partage et la lecture

La commune de Peynier installe des boîtes à livres personnalisées dans l'ensemble des quartiers du village. Cette initiative, pensée pour encourager le partage et la découverte de la lecture, s'inscrit dans une dynamique de convivialité et de transmission du savoir.

L'accès à ces boîtes est totalement libre : chacun peut y déposer un livre ou en emprunter un autre, créant ainsi un véritable cercle vertueux du partage littéraire.

Ces espaces de lecture en libre-service, répartis sur toute la commune, sont en cours d'installation dans des lieux stratégiques, afin de toucher un large public :

- Sous les arcades du cours Albéric Laurent, en remplacement de l'ancien meuble de récupération,
- Dans le jardin de jeux du Centre Socio-Culturel, un lieu fréquenté par les familles sur le trajet des écoles,



- Devant la crèche municipale, pour initier dès le plus jeune âge l'amour des livres,
- Au hameau de La Treille, renforçant ainsi le maillage culturel du territoire communal,
- Prochainement au lavoir du hameau Les Michels, sous une forme réinventée à ce lieu de vie prisé des Michèlins.

Des boîtes à livres au design unique, conçues par un artisan local

Ces boîtes à livres ont été entièrement créées et fabriquées par l'entreprise locale "2aB", qui a déjà réalisé divers travaux pour la commune. Leur conception en fer, volontairement laissé à l'état rouillé, leur confère une esthétique naturelle qui ne nécessite aucun entretien et résiste parfaitement aux intempéries. Chacune est ornée du logo de Peynier, affirmant ainsi l'identité visuelle du village et son attachement à son patrimoine.

Un projet au service du lien social et du développement durable

Au-delà de leur vocation littéraire, ces boîtes à livres renforcent le lien social entre les habitants. Elles favorisent les échanges autour des lectures, permettent de découvrir de nouveaux genres littéraires et offrent une seconde vie aux ouvrages, dans une démarche écoresponsable.

Par cette initiative, la municipalité affirme son engagement en faveur de la culture et de l'éducation, en mettant la lecture à la portée de tous, gratuitement et librement. Que vous soyez passionné de romans, amateur d'essais ou curieux de découvrir de nouvelles histoires, ces boîtes à livres sont une invitation à explorer, partager et s'évader à travers les mots.

Une belle initiative qui fait de Peynier un village toujours plus dynamique et tourné vers la Culture !

la bibliothèque vient à vous !

Si vous êtes concerné ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque au 09 73 89 01 65 pour obtenir plus de renseignements et vous inscrire. Avec ce nouveau dispositif, Peynier affirme son engagement pour une Culture accessible à tous !



Animations à la bibliothèque : flash-back en images

Depuis plusieurs mois, pour son plus grand plaisir, l'équipe de la bibliothèque municipale propose diverses animations gratuites pour les grands et les petits dont voici une rétrospective.

Plus qu'un sport, LE VELO symbolise une manière de vivre, de voir le monde et d'envisager les déplacements dans les années à venir. Il est inscrit dans l'imaginaire collectif et présente de nombreuses convergences avec toutes les formes de récit : littérature, cinéma, musique...

En 2024, année olympique, la bibliothèque de Peynier a été le relais de la bibliothèque départementale et a proposé de septembre à décembre, différents temps d'animations et de Culture.



Les **mercredis 25 septembre et 9 octobre**, une dizaine d'enfants du centre aéré ont construit et dessiné de jolies roues colorées, qu'ils ont fièrement affiché sur les fenêtres de la bibliothèque.



Le **samedi 28 septembre**, pour intégrer une dimension participative et collaborative, Floriane Ricard, illustratrice jeunesse a permis à de jeunes enfants d'imaginer des aventures à vélo, aborder les concepts d'écologie et de mobilité douce autour d'une fresque participative.



Puis, **au début du mois de novembre**, la bibliothèque a reçu “une sacoche Vélo”, un outil d’animation ludique avec des livres et des jeux de société. Plusieurs après-midi jeux ont rythmé le mois de novembre et permis à de nombreux enfants de plonger dans l’univers du vélo en s’amusant.



Enfin, pour terminer l’année, du **7 au 21 décembre**, petits et grands ont été invités à pédaler pour découvrir sur écran le récit vibrant d’une petite fille passionnée, Alfonsina Strada, première femme cycliste à participer au Giro d’Italie en 1924. Une lecture sonore, visuelle et totalement inédite adaptée de l’album *Alfonsina, reine du vélo* de Joan Negrescolor, publié en 2022 chez Gallimard Jeunesse.

A l'occasion de la 8^{ème} édition de Lecture par Nature, l'équipe de la bibliothèque de Peynier s'est associée à l'action de la Métropole et de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Dès le mois de **novembre 2024**, dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle*, les élèves en grande section de maternelle et leur maîtresse, Madame Picou ont participé à un atelier philo et une conférence ludique et pédagogique animée par la marionnette Raoul Lala et le conteur Jean Guillon.



Puis, sous le signe de l'eau et de l'imaginaire, sous des formes artistiques variées et au cours de cinq ateliers encadrés par le scénariste Clément Xavier et les marionnettistes Alma Roccella et Cyril Bourgois, les enfants ont créé leurs propres monstres qu'ils ont présenté lors d'une déambulation le **jeudi 30 janvier** à 17h, à la médiathèque Fernand Boulan à Châteauneuf-le-Rouge.



Un projet d'Education Artistique et Culturelle repose sur trois piliers : la rencontre directe avec les œuvres et les artistes, l'initiation à une pratique artistique et l'acquisition de connaissances, en outre il repose sur une démarche partenariale dans tous les champs artistiques et culturels.

Le vendredi 6 décembre, dans le cadre du dispositif **Par les Villages** la bibliothèque a accueilli la compagnie "On verra ça demain", pour une lecture de textes de Myrtille Bastard. Ce fut un moment d'une grande intensité émotionnelle, tant par la qualité de l'écriture que par l'interprétation. Le moment d'échange qui a suivi a permis à chacun de partager ces ressentis.

**"Baraï Chom Ast,
fragments de femmes"**



Samedi 14 décembre, une soixantaine de personnes se sont déplacées pour écouter "Irradiés" par le groupe **LocoVoco** de Puyloubier. Un spectacle d'une grande qualité musicale et vocale qui a permis de revisiter l'univers de Jacques Higelin et d'Alain Bashung avec tendresse, humour, et poésie. Standing ovation finale bien méritée / au Centre Socio Culturel de Peynier.

Du mois de janvier au mois d'avril, rencontres ludiques, ateliers créatifs, lectures animées et après-midi jeux ont rythmé les vacances scolaires et les mercredis. En famille ou entre amis, la bibliothèque de Peynier est attrayante et accessible. L'équipe fait son possible pour proposer aux usagers une expérience multiple avec :

■ Des puzzles à construire ensemble.



■ Des lectures de Kamishibai.



Que vous soyez expert ou débutant, plusieurs puzzle sont proposés : 54, 100, 200, 500, 1000, 1500 pièces...

■ Des après-midi Jeux de société et des goûters.



■ Des promenades en Metaquest !

En immersion dans des mondes virtuels, un casque de Réalité virtuelle sur les yeux.

■ Des ateliers créatifs et colorés : pour célébrer le Carnaval, création de masques festifs pour des déguisements amusants, le **mercredi 5 mars** et à l'occasion de la journée mondiale de l'Art, le **mercredi 16 avril** : atelier de peinture avec les mains !



Vendredi 11 avril à 18h30 dans la salle du foyer SocioCulturel, autour d'une scénographie invitant au voyage, deux multiinstrumentistes de la **Compagnie Alatoul** nous ont offert le spectacle musical merveilleux intitulé *Jack Jacko la guitare*, dans lequel les instruments prennent vie pour nous conter leurs aventures et leur complicité avec les Hommes du monde. Un tour du monde en six instruments. Dommage pour les absents !

Spectacle proposé en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, dans le cadre du dispositif "Provence en Scène"

Et aussi :

■ Le **samedi 19 avril** de 9h à 12h, plusieurs enfants accompagnés de leurs parents ont participé à une expérience de jeu unique avec des LEGO* ! Une matinée entière consacrée à la construction en équipe de la future médiathèque à partir du plan d'implantation définitif.

Visitez le site internet :
<https://ludi-briques.fr/>



■ Des lectures animées pour les enfants de 3 à 7 ans autour du raconte-tapis emprunté à la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône.



■ Et aussi, le **samedi 22 mars**, une rencontre avec **Olivier Girardot**, un auteur Peynier en dédicace un an jour pour jours après la parution de son recueil de poèmes : **Entre univers et matière, la lumière comme repère** paru aux éditions Maïa.

A présent, il est temps de préparer la suite et travailler pour permettre l'ouverture dans les nouveaux locaux de la médiathèque à la rentrée !

Pour cela, la bibliothèque fermera définitivement au public dès le mercredi 28 mai à 18h.

Ne soyez pas tristes, avec la médiathèque l'objectif est de vous ravir et vous surprendre.

Fermer pour mieux réouvrir !



La **bibliothèque** ferme définitivement ses portes mais l'équipe de la **nouvelle médiathèque** continue de travailler....

Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures !

“Des pitchouns et des mots” : un livre offert à chaque nouveau-né

Parce que l'éveil des bébés passe aussi par la lecture, la bibliothèque de Peynier s'est associée à la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône pour mettre en œuvre le premier volet du dispositif Des pitchouns et des mots.



Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'album de naissance d'Alice KOLB intitulé Qui a chipé le soleil ? est distribué à chaque enfant né ou adopté sur le territoire départemental sur simple demande des parents !

Pour recevoir gratuitement l'album, il suffit de venir à la bibliothèque et présenter le bon de retrait reçu avec le carnet de santé à la naissance de l'enfant.

Inauguration de la résidence sociale “La Treille” : un nouveau quartier pour 53 familles



Le 11 octobre 2024, la commune de Peynier a officiellement inauguré la résidence sociale “La Treille”, un projet très attendu qui s’inscrit dans le cadre de l’aménagement du programme Treille-Corneirelle, un nouveau quartier à vocation mixte d’intérêt général.

Cette cérémonie a marqué un moment fort pour notre commune, concrétisant un projet de longue date, souvent retardé par des recours de quelques particuliers, mais où l’intérêt général a finalement prévalu.

Un projet social et intergénérationnel

La résidence “La Treille” se compose de 53 logements répartis en 4 bâtiments : 30 logements destinés à la location sociale et 23 en PSLA (Prêt Social Location-Accession), permettant ainsi à 53 familles de s’installer à Peynier entre juin et septembre 2024. Monsieur le Maire a insisté sur l’importance de ce projet pour la municipalité, qui vise à offrir des logements accessibles à des loyers modérés, dans un marché immobilier local



très tendu. “Il est essentiel pour nous de permettre à des jeunes Peyniérens de se loger dans leur commune d’origine”, a-t-il déclaré, en rappelant que la Mairie de Peynier a initié sa politique de construction de logements sociaux bien avant les obligations imposées par l’Etat.

La municipalité a également souhaité que la résidence soit adaptée aux besoins de toutes les générations, en intégrant notamment des logements dédiés aux seniors et aux personnes en situation de handicap. Ainsi, la résidence comporte 4 T2 “Seniors” et un T2 “PMR Handitoit”, conçu pour des personnes en fauteuil roulant, témoignant de la volonté d’inclusivité de ce programme.



Une inauguration en présence de nombreux acteurs

La cérémonie a réuni les nouveaux résidents de la résidence, ravis de partager officiellement leur nouveau lieu de vie. Etaient également présents les représentants des contingents réservataires des 30 logements à la location sociale : la Préfecture, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône, Action Logement pour les 12 logements réservés aux salariés du privé, toute l'équipe d'Unicil (le bailleur social) ayant participé à ce projet et bien sûr la mairie de Peynier.

Les discours ont été marqués par l'intervention d'Arnaud Mercier, Maire de Venelles et Conseiller Départemental, accompagné de Béatrice Bonfillon, Maire de Fuveau et Conseillère Départementale du canton qui a chaleureusement félicité le travail réalisé par la municipalité sur ce programme ambitieux. Martine Corso, Vice-Présidente du Comité Régional Action Logement, a également pris la parole pour saluer la réalisation de ce projet, répondant à une forte demande de logements sociaux dans la région. Anne-Christel Lextract, directrice Développement et Promotion pour Unicis, et Véronique Pécoul, adjointe au Maire, ont également pris la parole. Cette dernière a souligné l'incroyable travail réalisé par Fabienne Palumbo, responsable de l'action sociale et du CCAS de Peynier, qui a mené une étude et une instruction minutieuse de toutes les demandes de logements sociaux pendant plusieurs mois.



Un moment convivial sous le soleil de l'automne

Après les discours officiels et la coupe du ruban, la municipalité a offert un apéritif convivial aux participants, permettant à chacun de célébrer ce moment de manière chaleureuse. La soirée, baignée par le soleil automnal et avec une vue splendide sur la montagne Sainte-Victoire, a renforcé le sentiment de fierté et de satisfaction partagé par les résidents et les élus présents.

La résidence sociale "La Treille" représente un pas significatif pour la commune, qui voit se concrétiser un projet d'envergure alliant solidarité, accessibilité et qualité de vie. Ce nouveau quartier symbolise la volonté de la municipalité de répondre aux défis sociaux et économiques de son territoire tout en conservant son cadre de vie privilégié.

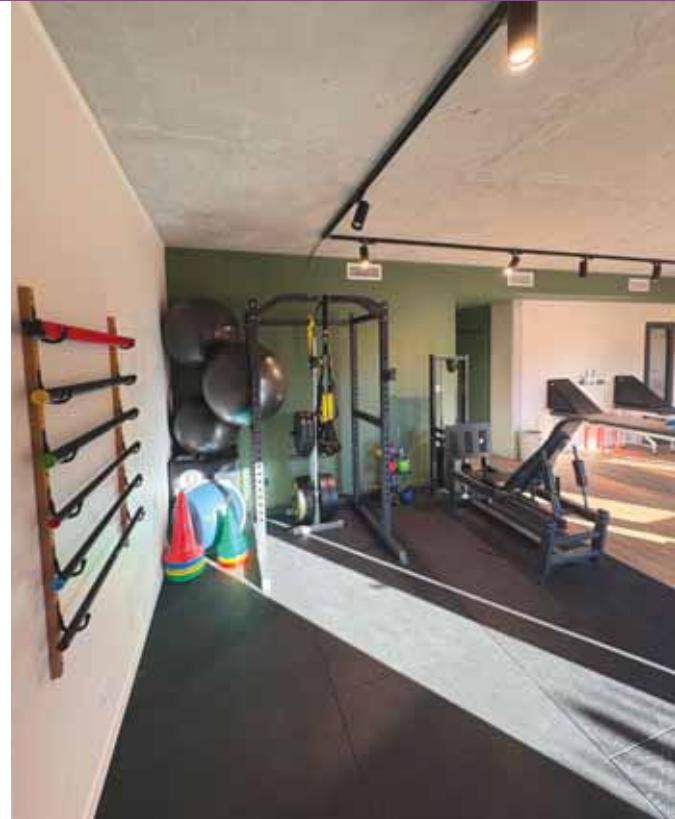
La Treille-Corneirelle : nouveau quartier de Peynier avec une programmation mixte d'intérêt général

Le projet d'aménagement du quartier de la Treille-Corneirelle prévoit la création de 750 à 1500 m² de surfaces d'activités, environ 7500 m² de surface tertiaire, d'un EHPA et d'un EHPAD, d'une résidence pour personnes handicapées, de logements sociaux pour pallier les disparités de répartition sur le territoire du pays d'Aix, ainsi que des logements collectifs et individuels pour les actifs à proximité immédiate de cet important bassin d'emplois.



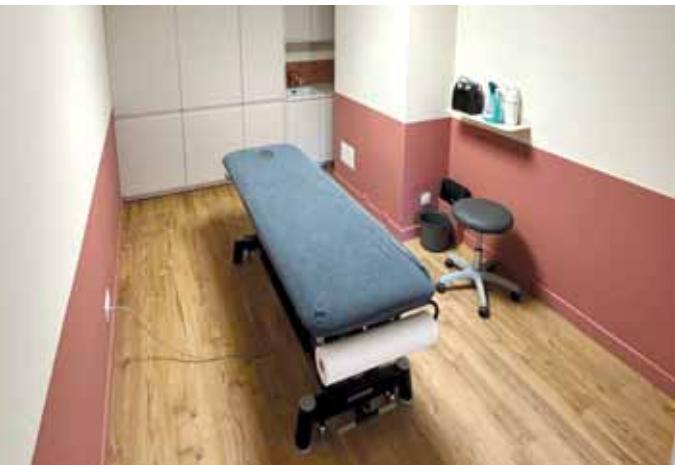
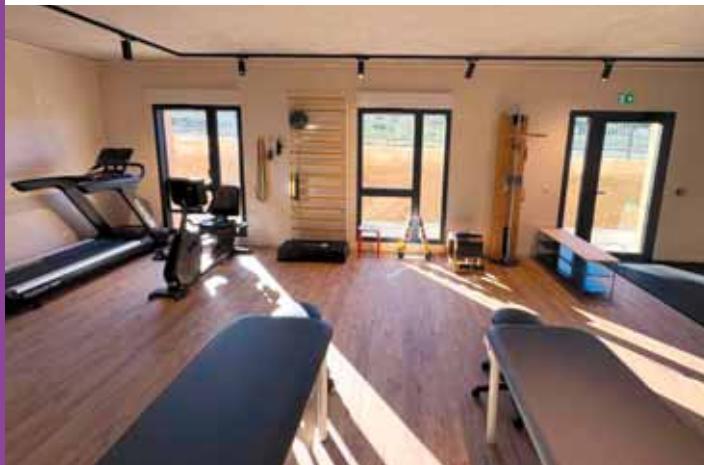
Pôle Kiné Peynier : un nouvel espace de soins au cœur du Centre Médical de La Treille

Peynier accueille une nouvelle adresse santé de référence ! Le Pôle Kiné Peynier (PKP) ouvre ses portes au sein du tout nouveau Centre Médical de La Treille, situé avenue de Villelongue, dans le nouveau quartier de La Treille



Les patients peuvent bénéficier d'une large gamme de spécialités en kinésithérapie, notamment :

- Rééducation neurologique chez l'adulte,
- Kinésithérapie respiratoire du nourrisson,
- Kinésithérapie du sport,
- Rééducation de l'ATM (articulation temporo-mandibulaire),
- Méthode McKenzie pour le traitement du rachis,
- Rééducation post-cancer du sein,
- Rééducation de l'épaule basée sur les dernières données EBP (Evidence Based Practice),
- Thérapie manuelle.





Trois kinésithérapeutes expérimentés à votre service

Margaux Maire

Diplômée de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Marseille (promotion 2012), Margaux Maire est passionnée par le sport et riche de 13 années d'expérience entre Aix-en-Provence et Gardanne. Elle est spécialisée notamment dans la kinésithérapie respiratoire du nourrisson, la méthode McKenzie, la rééducation du cancer du sein et la prise en charge des pathologies du rachis.

Nicolas Hordy

Diplômé en 2011 du même institut marseillais, Nicolas Hordy a exercé 13 ans à Gardanne, développant une solide expertise en rhumatologie, neurologie adulte et pédiatrique, ainsi qu'en pathologies respiratoires et traumatologiques. Grand passionné de sport automobile, il suit depuis plusieurs années des équipes engagées dans les championnats d'endurance européens et asiatiques.

Thomas Prioux

Formé à la Haute école de la province de Liège et fort d'une expérience allant de Bordeaux aux Antilles, Thomas Prioux est aussi un ancien sportif de haut niveau en volley-ball. Aujourd'hui joueur à l'AUC Volley en Nationale 2, il est spécialisé dans la rééducation de l'appareil locomoteur, la thérapie manuelle, la kinésithérapie respiratoire du nourrisson et la rééducation maxillaire.

Un lieu pensé pour vous accompagner à chaque étape de votre rééducation, avec professionnalisme, passion et bienveillance.



Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h, avec la possibilité de déplacements à domicile sur Peynier, Rousset, Fuveau et Trets. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 04 13 41 82 13 ou directement en ligne via Doctolib en recherchant les praticiens Margaux Maire, Thomas Prioux ou Nicolas Hordy.

Nouveau service aux administrés : la complémentaire santé communale, une offre santé à la portée de tous

La décision de la commune repose sur un constat préoccupant : de plus en plus de personnes se retrouvent sans complémentaire santé. Les salariés d'entreprises bénéficient généralement d'une mutuelle négociée depuis la réforme de 2016, mais ce n'est pas le cas pour les non-salariés, retraités, professions agricoles ou libérales, étudiants et les chômeurs, qui peinent à accéder à une couverture adaptée à leurs besoins et à leurs budgets. Face à cette situation, le CCAS de Peynier s'est mobilisé pour identifier une solution.

Ainsi, l'offre santé "Ma Commune Ma Santé" a été choisie pour accompagner les administrés grâce à des tarifs avantageux. Ce dispositif propose une large gamme de contrats négociés auprès de diverses mutuelles afin de s'adapter aux différents profils, tout en prévenant les dérives de démarchages abusifs.

Pour les personnes en grande précarité, ces dernières seront réorientées vers le CCAS afin d'être accompagnées dans leurs démarches pour bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) proposée par l'assurance maladie. Notre objectif étant de ne laisser personne sans complémentaire santé sur la commune.

Comment adhérer ?

La mutuelle solidaire s'adresse à tous les Peyniérens, sans aucune discrimination.

Des permanences pour la mutuelle se tiennent chaque mercredi matin de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville (Place du Château) dans la salle Marie BOYER, assurées par Heydi Boussekhane, qui accompagne les Peyniérens dans leurs démarches d'adhésion et d'information.

Ce rendez-vous hebdomadaire est une opportunité pour tous ceux qui souhaitent obtenir des renseignements et bénéficier d'une couverture santé à la hauteur de leurs besoins.

Des résultats concrets dès les premières semaines

Depuis la mise en place du service en mairie, 35 rendez-vous ont été organisés lors des permanences hebdomadaires tous les mercredis matin, dont 27 se sont soldés par des adhésions effectives. En moyenne, les administrés ont constaté environ 200 € d'économies par contrat.

Dans un souci de solidarité et d'accessibilité aux soins pour tous ses habitants, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Peynier, a signé une convention avec "Ma Commune Ma Santé". Cette initiative vise à offrir une couverture de santé à coût réduit et adaptée aux besoins de ceux qui n'ont pas accès à une mutuelle, soit en raison de leur situation économique, soit du fait de leur isolement.



Une intervention a également été menée au Foyer des Aînés, permettant à plusieurs seniors d'être accompagnés dans leurs démarches.

Les retours sont très positifs :

"Nous avons réalisé près de 600 € d'économies. L'accompagnement a été à la fois clair, bienveillant et rassurant".

"Un très bon accueil, de vraies économies, et surtout un conseiller qui prend le temps de tout expliquer".

"Je l'ai recommandé à mes proches, qui ont eux aussi pu changer de mutuelle avec satisfaction".

"Service rapide, efficace, et une vraie prise en charge de A à Z".



CCAS de Peynier ☎ 04 42 53 16 47 ou 07 57 47 69 04

Prise de rendez-vous auprès de Heydi Boussekhane,
conseiller expert en protection sociale ☎ 07 66 52 22 82

✉ www.macommunemasante.org

Une nouvelle dynamique sportive et artistique à Peynier : l'association CYA



Depuis juillet 2024, la commune de Peynier a vu naître une nouvelle association : CYA. Installée dans la zone commerciale du Forum à Peynier, cette association propose une variété de cours accessibles à tous les habitants, dans une ambiance conviviale et stimulante.

CYA offre des cours de Pilates et de Yoga, animés par Delphine Bernard, enseignante diplômée. Sa bonne humeur et sa gentillesse ont rapidement conquis les adhérents, qui trouvent dans ses séances une parenthèse d'énergie positive et de détente. Les cours, organisés entre midi et deux, permettent de s'accorder un moment de bien-être au cœur de la journée. Parallèlement, Alexia Villemagne, danseuse et enseignante diplômée, propose des cours de Salsa et de Lady Style. Alexia partage sa passion avec un professionnalisme et un dynamisme qui motivent les participants à se dépasser tout en s'amusant.

Une enseignante au palmarès impressionnant

Alexia Villemagne a récemment porté haut les couleurs de Peynier sur la scène internationale. Lors du championnat du monde de danse Salsa et Bachata à Puebla, au Mexique, le 5 décembre dernier, elle s'est illustrée de manière remarquable :

- 2^{ème} place en Bachata,
- 4^{ème} place en Salsa semi-professionnelle,
- 12^{ème} place en Salsa professionnelle.

Ce palmarès est une fierté pour la commune de Peynier, qui peut compter sur une professeure de danse aussi talentueuse que généreuse. Son engagement et son professionnalisme inspirent les jeunes à s'investir dans le monde sportif et artistique.

Une offre accessible à tous

CYA se distingue également par la qualité de ses cours à des tarifs très abordables. L'association propose une formule illimitée, donnant accès à tous les cours pour seulement 250 € par an.

Les cours ont lieu au Studio ODL, situé au 52 avenue Georges Vacher à Peynier. Pour accéder au studio, il suffit d'emprunter les escaliers extérieurs à côté du laboratoire d'analyses médicales.

Avec CYA, Peynier confirme sa volonté de promouvoir le bien-être et l'épanouissement personnel au sein de la commune. Une belle énergie pour un village plein de vitalité !



06 64 15 36 97

www.opendancelife.fr

cya-renseignement@outlook.com

Les Devil Wolf de Peynier brillent lors de l'Open #1 de la Southside Cup U13/U15 !



Le flag football, discipline émergente et récemment intégrée au programme des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, connaît un essor fulgurant. A Peynier, les jeunes joueurs des Devil Wolf s'illustrent déjà dans cette discipline accessible à tous, mêlant stratégie, rapidité et esprit d'équipe.



Le 25 janvier dernier, l'équipe de flag football des Devil Wolf de Peynier a participé à sa première compétition officielle : l'Open #1 de la Southside Cup U13/U15, organisé à Aix-en-Provence par la ligue de la région Sud de Football Américain. Un événement d'envergure qui a permis à nos jeunes louveteaux de se confronter à des adversaires plus expérimentés.

Encadrés par leur coach JP, les jeunes joueurs ont fait preuve d'une détermination exemplaire face à des équipes plus âgées et plus nombreuses. Malgré seulement quatre mois d'entraînement, nos louveteaux ont démontré de belles qualités techniques et tactiques, prouvant que leur progression est fulgurante. Le coach JP n'a pas caché sa fierté : "Je suis très fier de ma meute de louveteaux. Ils ont relevé le défi avec courage et engagement".

L'aventure ne s'arrête pas là ! Nos jeunes athlètes poursuivent leurs entraînements avec sérieux et motivation, chaque mardi et jeudi de 18h30 à 20h sur la Base de Loisirs de la Garenne à Peynier. Objectif affiché : continuer à progresser et à performer.

Les U15 de l'Olympique de Peynier sacrés champions de D3



C'est une page d'histoire qu'ont écrit les U15 de l'Olympique de Peynier : champions de D3, avec en prime le meilleur total de points toutes poules confondues. Une performance exceptionnelle qui vient récompenser une saison de travail, de solidarité et de passion.

Vous en aviez rêvé... ils l'ont fait !

Match après match, ces jeunes Peyniérens ont su imposer leur jeu, faire preuve d'une grande maîtrise collective et d'un esprit d'équipe remarquable. Avec une rigueur impressionnante et une détermination sans faille, ils ont dominé leur championnat de bout en bout, écrivant une magnifique aventure humaine et sportive.

Et comme un symbole, cette victoire vient couronner l'année des 30 ans du club. Un anniversaire fêté de la plus belle des manières, par une génération pleine de talent et de promesses.

Des garçons extraordinaires, unis par le même maillot, la même envie, et portés par leurs entraîneurs, leurs familles et tout un club derrière eux. A travers cette victoire, ils offrent à l'Olympique de Peynier bien plus qu'un titre : une fierté commune et un bel exemple.



Un immense bravo et un grand merci à eux !

Cette génération prometteuse mérite tous nos éloges. Rendez-vous très vite pour de nouvelles aventures...

Allez l'Olympique de Peynier !



opeynier@gmail.com

 [@olympiquepeynier](https://www.instagram.com/olympiquepeynier)

 [OlympiquePeynier](https://www.facebook.com/OlympiquePeynier)

Les travaux d'aménagement de la place du Château ont débuté



Le 18 mars 2025 a marqué le lancement officiel des travaux d'aménagement de la place du Château à Peynier. Ce projet ambitieux vise à redonner vie à cet espace historique du village, en conciliant modernité et respect du patrimoine.

Ce projet de longue date, porté par la municipalité, va ainsi voir le jour dans quelques mois. Il constitue la deuxième grande réalisation dans le cadre du programme d'aménagement du cœur de village, après la restauration du Château et avant l'aménagement de la future médiathèque municipale.

Sous l'impulsion de la municipalité et du maire de Peynier, les travaux sont réalisés en collaboration avec l'agence Caire Architectes et plusieurs entreprises et artisans spécialisés. Ce projet a pour objectif de transformer la place du Château en un lieu de convivialité et de rencontre pour les Peyniérens et les visiteurs.



Des aménagements structurants et esthétiques

Le programme des travaux prévoit de nombreux aménagements :

- **Réaménagement des accès et des circulations :** création d'un grand escalier en pierre depuis l'avenue Mireille, facilitation de l'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) depuis l'avenue Saint Eloi et amélioration de la sécurité des déplacements.
- **Création d'une treille végétalisée :** cet élément, fabriqué par un ferronnier, offrira des zones ombragées et sera installé du côté de l'avenue Mireille, depuis le Château jusqu'à hauteur de la médiathèque. A cet endroit, la treille s'élargira en forme de kiosque, créant un espace dédié à la lecture et aux animations proposées par la médiathèque.





■ **Aménagement paysager** : de grands pots seront disposés le long de la treille et deux conifères (ifs) seront positionnés à l'entrée du porche qui sépare la pharmacie et la médiathèque, tandis que trois grandes jardinières plantées d'oliviers seront disposées sur la place pour renforcer l'identité provençale du site. Ces jardinières carrées de 3,5 m de côté formeront également des bancs, invitant les Peyniérens à partager des moments d'échanges conviviaux.

■ **Installation d'une nouvelle fontaine** : conçue par l'entreprise Matériaux d'Antan, afin d'ajouter une touche de fraîcheur, elle prendra place dans un espace vert à l'entrée du passage des Thomassin, reliant directement la place du Château au centre historique du village.

■ **Mise en place d'un fil d'eau** : un système de récupération d'eau naturelle depuis le parking souterrain alimentera l'ensemble des plantations et arbres de la place et autour du château, l'excédant sera remonté en surface pour alimenter le système de rainurage dans le sol tout le long de la treille avec un filet d'eau.

■ **Mise en lumière de la place** : la place sera équipée d'un éclairage public moderne à faible consommation d'énergie, avec de grands mâts pour mettre en valeur le patrimoine. Un éclairage indirect soulignera la tour, les bancs, la treille et des éléments décoratifs tels que les trois grandes pierres sur le parvis portant la devise de la République française, définition de l'esprit français : Liberté, Égalité, Fraternité.



Calendrier des travaux

La sécurité restera une priorité pour l'ensemble des acteurs pendant toute la durée des travaux. Des zones de chantier clairement balisées garantiront la protection des piétons.

Les différentes étapes du chantier ont été planifiées avec précision :

- Coulage des massifs en mars,
- Installation de la fontaine et des réseaux d'évacuation en avril,
- Pose des escaliers et des pierres dès la fin avril,
- Fabrication et pose de la treille entre avril et juin,
- Finalisation des garde-corps et des finitions paysagères d'ici juillet.

La commune de Peynier invite les habitants à suivre l'évolution des travaux et à partager leurs impressions sur ce projet structurant pour le cœur historique de Peynier.

En donnant vie à cette grande place, la municipalité affirme sa volonté de préserver son patrimoine tout en offrant à toutes les générations un espace de vie agréable et fonctionnel.

Mas Sainte-Anne : un nouveau projet pour dynamiser Peynier et préserver le patrimoine local



La Commune de Peynier lance un appel à projet pour la conclusion d'un Bail Emphytéotique Administratif visant la création d'une infrastructure d'hébergement, de restauration, et de valorisation des produits locaux au Mas Sainte-Anne, un lieu historique au cœur de la Provence. Cette initiative s'inscrit dans une opération d'intérêt général visant à développer le tourisme local et à protéger le patrimoine culturel et naturel de la commune.

Le 7 septembre 2022, la Commune de Peynier est devenue propriétaire du Mas Sainte Anne, grâce à l'exercice de son droit de préemption. Cette acquisition, soutenue par le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Sud, permet à la commune de préserver ce bâtiment remarquable datant de 1758, typique de l'architecture provençale. Cette demeure historique est également un lieu de mémoire, ayant été entre 1950 et 1968 la résidence et l'atelier du peintre Vincent Roux, très attaché au village dès son enfance.

Le projet, soutenu par un Contrat Départemental de Transition Ecologique, vise à sauvegarder ce patrimoine bâti exceptionnel tout en aménageant le site pour répondre aux besoins de la population locale et touristique. Parmi les actions envisagées :

- Création d'un cheminement piéton-cycle pour faciliter les déplacements et une meilleure gestion des eaux pluviales,
- Aménagement d'un mini parc public pour offrir un espace de détente aux résidents du centre historique voisin,
- Valorisation du patrimoine naturel avec la mise en valeur de l'espace vert protégé inscrit au Plan Local d'Urbanisme,
- Préservation du bâti traditionnel en garantissant sa sécurité et en restaurant ses éléments caractéristiques,
- Accueil touristique axé sur le patrimoine, l'art de vivre en Provence et la promotion des produits locaux.

Extension du domaine et valorisation écologique

Pour compléter ce programme d'aménagement, la Commune a acquis une parcelle mitoyenne de 1 105 m² en octobre 2023, destinée à accueillir des oliviers et un espace de stationnement. Avec cette acquisition, la Commune maîtrise désormais un ensemble foncier de 4 265 m², offrant de nombreuses possibilités pour renforcer la végétalisation du site et préserver son caractère authentique.

Une étude paysagère, confiée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et réalisée par un cabinet spécialisé, guidera la renaturation du site. Quant à la rénovation du bâti, elle sera supervisée par un architecte qualifié dans la restauration de patrimoine provençal.



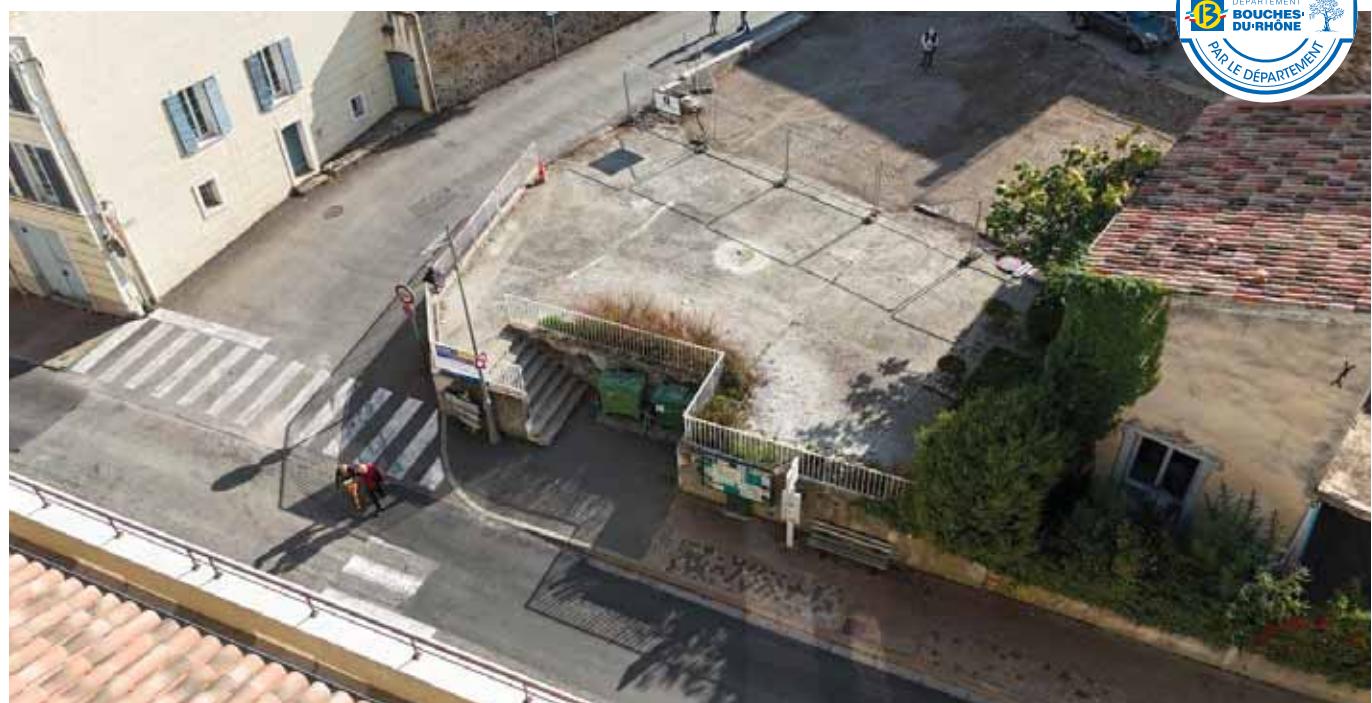
Ancienne Poste : Réhabilitation et valorisation du patrimoine de Peynier

Après les travaux de déconstruction de l'ancien bâtiment de La Poste cet automne, celui-ci sera remplacé par un espace de nature en pleine terre, comprenant un jardin planté d'arbustes et d'arbres d'ombrage. La place minérale située devant le monument aux morts bénéficiera également d'une renaturation complète.



L'aménagement de cette zone s'accompagne de la création d'une liaison douce et d'un parking paysager en direction du Mas Sainte-Anne, acquis par la commune. Ce nouvel espace naturel et convivial permettra de renforcer les liens entre les zones pavillonnaires et le centre du village, tout en offrant une nouvelle aire de stationnement à proximité des commerces récemment créés.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'un ambitieux projet de requalification et de valorisation du patrimoine de Peynier, initié par la municipalité, comprenant la réhabilitation du château terminée l'année dernière, la création d'une nouvelle place de village, ainsi que l'ouverture d'une nouvelle médiathèque au mois de septembre prochain.



Peynier renforce la sécurité avec un dispositif de vidéo-surveillance étendu



Depuis plusieurs mois, la municipalité a entrepris une démarche ambitieuse pour renforcer la sécurité sur l'ensemble de son territoire. Ce projet, qui répond à des enjeux de prévention et de sécurité publique, s'est traduit par l'installation de pas moins de 34 caméras de vidéo-surveillance à des points stratégiques de la commune.

Les 34 caméras implantées permettent une surveillance efficace des lieux sensibles et des zones de passage clés. Les quatre entrées principales du village et les deux entrées du hameau Les Michels sont équipées, assurant un contrôle optimal des flux entrants et sortants. Parmi les autres sites couverts figurent les établissements scolaires tels que le groupe scolaire Jean Jaurès, l'école maternelle du Cabaret et la crèche municipale, ainsi que la Base de Loisirs de la Garenne, le parking de persuasion situé au rond-point du 8 mai 1945, le cours Albéric Laurent, et plus récemment les abords du château et la place du château.

Technologie avancée pour une sécurité renforcée

Les caméras installées aux entrées de la ville et du hameau Les Michels sont équipées du dispositif de Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation (LAPI). Ce système permet de reconnaître automatiquement les plaques des véhicules circulant sur la commune, un atout précieux pour les enquêtes de gendarmerie visant à identifier des véhicules suspects ou impliqués dans des faits d'infraction.

Le centre de supervision, installé dans les locaux modernisés de la Police Municipale, offre aux agents de Peynier une interface performante pour exploiter ces données. Formés spécialement à l'utilisation de cet outil, les agents peuvent intervenir efficacement dans les enquêtes de gendarmerie, notamment en cas de dégradations ou de cambriolages signalés par les habitants.

Vers une extension du dispositif

La municipalité ne compte pas s'arrêter là. Dans les prochains mois, le système de vidéo-verbalisation sera activé. Ce dispositif ciblera les poids lourds ne respectant pas les restrictions de circulation, ainsi que les auteurs de dépôts sauvages, en particulier aux abords des Points d'Apport Volontaire (PAV), où les contrevenants s'exposent à une amende de 135€. Parallèlement, la commune poursuit ses efforts pour obtenir des subventions en vue d'étendre le réseau de caméras. Les prochaines priorités identifiées incluent les parkings des écoles et du Centre Médical Sainte-Victoire (rue Longue), l'avenue Jean Jaurès, ainsi que les abords du Centre Socio-Culturel.

Un engagement pour la sécurité des Peyniérens

Avec ce dispositif, Peynier réaffirme que la sécurité de ses citoyens constitue un enjeu majeur. En investissant dans des solutions modernes et efficaces, la municipalité témoigne de son engagement à garantir la tranquillité et le bien-être de tous les Peyniérens. Ce projet ambitieux illustre une volonté forte de préserver le cadre de vie exceptionnel de la commune tout en assurant une prévention accrue face aux incivilités et aux actes malveillants.

La Police Municipale de Peynier s'équipe de caméras piétons pour une sécurité renforcée

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de transparence lors des interventions, la Police Municipale de Peynier vient d'intégrer des caméras piétons à son équipement. Autorisée par l'arrêté préfectoral n°2021-0356 du 6 avril 2021 et en conformité avec les articles L.241-2 et R.241-8 et suivants du Code de la Sécurité intérieure, cette initiative répond à un double objectif : la prévention des incidents et la collecte de preuves dans le cadre des interventions.

Depuis le 2 novembre 2022, avec le Décret n° 2022-1395, modifiant les dispositions du Code de la sécurité intérieure et introduisant un cadre réglementaire spécifique, la mise en œuvre de ces équipements a été renforcée. Les arrêtés préfectoraux des 29 février et 25 mars 2024 autorisent désormais officiellement l'utilisation de ces caméras par la Police Municipale ainsi que par le Garde champêtre de Peynier.

Trois caméras individuelles, également appelées "caméras piétons", sont désormais portées par les agents lors de leurs interventions. Ces équipements permettent des enregistrements audiovisuels et sonores, y compris dans des lieux privés, dans le strict respect des conditions suivantes :

- Prévention des incidents : pour garantir la sécurité des agents et des citoyens lors des interventions ;
- Constat et poursuite des infractions : pour faciliter la collecte de preuves ;
- Formation et pédagogie : à des fins de formation des agents, avec floutage et anonymisation des images enregistrées.

Les caméras sont portées de manière apparente, et un signal sonore se déclenche au moment de l'enregistrement, alertant ainsi les personnes concernées, sauf en cas de situations d'urgence empêchant cette notification.

Cette initiative, conforme aux normes légales en vigueur, représente un engagement significatif en faveur d'une relation de confiance entre les forces de l'ordre et les citoyens de Peynier.



Conditions d'enregistrement et traitements des données collectées

Les enregistrements sont conservés durant 1 mois. A l'issue de ce délai, les enregistrements sont détruits hormis en cas de poursuites dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire. Seuls peuvent accéder aux enregistrements le Directeur du pôle Sécurité publique, le Responsable de la Police municipale de Peynier et leurs adjoints. Peuvent être rendus destinataires des images les autorités suivantes :

- Les officiers et agents de police judiciaire de la Police et Gendarmerie nationales ;
- Les agents des services de l'inspection générale de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.513-1 à l'article L. 513-1 du code de la sécurité intérieure ;
- Le maire de Peynier en qualité d'autorité disciplinaire ;
- Les agents chargés de la formation des personnels après floutage éventuels de certains éléments de vidéos.

Chaque opération de consultation et d'extraction des données fera l'objet d'une consignation dans un registre spécialement ouvert à cet effet.

Le droit d'opposition prévu à l'article 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne s'applique pas aux traitements mentionnés à l'article R. 241-9.

Les droits d'information, d'accès et d'effacement prévus aux articles 70-18 à 70-20 de la même loi s'exercent directement auprès de Monsieur le Maire dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article L. 512-2 du code de la sécurité intérieure.

Afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires et d'éviter de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière, les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions en application des 2^e et 3^e du II et du III de l'article 70-21 de la même loi. La personne concernée par ces restrictions exerce ses droits auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dans les conditions prévues à l'article 70-22.

Journée Nationale de la Résilience 2024 :

La RCSC et son Amicale obtiennent la labellisation de leur événement !

Pour une première candidature, ce fût une première réussie ; et une vraie récompense pour les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile et leur Amicale qui ont obtenu, en fin d'année 2024, la labellisation de leur journée dédiée à la résilience et à la culture.

Cette journée organisée en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation internationale des Nations Unies est devenue un rendez-vous national pour ceux et celles qui oeuvrent au quotidien dans ces différents domaines.

En effet, cette initiative gouvernementale qui vise à diffuser la culture du risque et de la résilience auprès de l'ensemble des publics a donc été déclinée sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est que chaque citoyen puisse connaître les risques majeurs qui l'entourent et s'informe sur les comportements de sauvegarde à adopter, et les modalités d'alerte en cas d'événement grave.

En 2024, ce sont plus de 11 000 actions de sensibilisation aux risques naturels et technologiques qui ont été organisées sur le territoire national et 40 Communes ont obtenu la labellisation lors de la présentation de leurs projets respectifs dont notre Commune à travers les actions spécifiques conduites par la Réserve Communale de Sécurité Civile et son Amicale.

Pour 2025, les travaux de préparation d'une future et imposante manifestation sont déjà engagés ainsi que d'autres actions qui seront, également, soumises, via les Ministères de tutelle, aux appréciations de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et ainsi que de la Transition Ecologique.

Un grand merci à l'ensemble des membres de la Réserve pour leur engagement et leur dynamisme quant à l'obtention de ce label, signe d'un engagement au quotidien afin de préserver et protéger notre village depuis de si longues années ainsi qu'à Thomas Barbarotta, élu communal délégué à la Sécurité Civile et Astrid Aulagnier de la DDTM 13 pour leur soutien permanent dans cette démarche.



Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer



Nos skippers peyniérens ont également franchi la ligne d'arrivée du Vendée Globe 2025 !

Dans le cadre de "Initiatives Cœur", association humanitaire réputée et d'un programme pédagogique adaptée à leur niveau, 2 classes de l'Ecole Maternelle ont effectué durant plus de 3 mois, l'édition 2025 de la mythique course au large du "Vendée Globe" !

Parcourant et découvrant le Monde entier dans le cadre de leur apprentissage en cette année scolaire 2024/2025, nos skippers en herbe en ont profité pour suivre le bateau de Samantha Davies, son actualité, la vie sur un bateau, ses joies et ses peines de course, identifier ainsi les mers, les animaux de mer, les poissons, les pays, les continents... lors de ses 3 mois de course.

Un bateau remis à chacun d'eux, nos skippers ont profité de chaque jour de course pour travailler sur le sujet et faire partie de cette épopée ! Où est Samantha aujourd'hui ? La question du jour fut l'objet d'une approche pédagogique et ludique de la géographie, de la connaissance des territoires, des mers traversées etc. A l'arrivée du bateau barrée par Samantha Davies au profit "d'Initiatives Cœur" et des enfants malades, et, soulagés par tant d'aventures vécues au quotidien, nos petits Peyniérens ont dignement fêtés le retour aux Sables d'Olonne du bateau cher à leur petit cœur !



Journée des olivades et de la prévention incendie pour les pitchouns de l'Ecole Maternelle



Instituée depuis plusieurs années par la Réserve Communale de Sécurité Civile, en partenariat, avec le groupe scolaire Jean Jaurès, ce rendez-vous se perpétue au fil des ans. Lors de cette édition 2024/2025, ont eu l'occasion de "boucler la boucle" en innovant avec la visite du "Moulin Les Cengles" à Rousset.

Récolte et prévention des risques

D'abord ce fût la récolte au sein de l'oliveraie du Puits de l'Auris avec des explications transmises in situ par l'agriculteur gestionnaire puis le tri et le rassemblement des différentes collectes lors du retour au sein des classes participantes sous la direction des maîtres et maîtresses comme des ATSEM. L'occasion de rappeler à tous, la fragilité du milieu, le respect des arbres et le rôle de cette oliveraie qui ne se résume pas seulement à être un lieu de récolte mais aussi son rôle de "coupe-feu" en cas d'un hypothétique incendie.

De l'olive à l'huile d'olive....

Puis, l'heure de voir se dévoiler le résultat de la précieuse collecte fût venue au mois de Janvier avec la visite tant attendue du Moulin et de son pressoir.

Tout ce petit monde a pu alors déposer leurs olives en attendant de voir couler, alors, ce liquide doré. Plaisir de voir, de sentir, de toucher et parfois même de goûter... au sein du lieu de production et plein de choses à raconter le soir en rentrant chez soi, le soir, à la maison. Ainsi, chaque petit oléiculteur aura pu récupérer au printemps, une jolie petite fiole d'huile d'olive "de Peynier" bien sûr concoctée spécifiquement pour les enfants.

En conclusion, tout ce petit monde se sera donné rendez-vous en 2025/2026 pour une nouvelle belle journée où nos seniors du club des aînés seront associés ainsi que des classes du primaire pour des démonstrations et du travail de l'olivier en particulier. Un grand merci aux ATSEM de l'école maternelle pour leur engagement et soutien lors de cette opération ainsi que les maîtres et maîtresses qui accompagnent cette initiative devenue le rendez-vous de la tradition et de la découverte et bien entendu aux propriétaires récoltants du Moulin du Cengle à Rousset.

